le journal

MENSUEL DES ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ÉNERGIE | N°350 | 1,50 € | DÉC. - JANV. 2014

CMCAS

À Cherbourg, le rire c'est du sérieux

DOSSIER

50e anniversaire

POUR QU'UNE PART DE BONHEUR CONTINUE DE BRILLER POUR TOUS

AGENDA

Les immanquables de votre année 2014

activités sociales de l'énergie

Sommaire

Éditorial

3
50 ans, la vie devant soi
Par Michaël Fieschi, président de la CCAS.

Vivre ensemble

7
Éclats de rire
Les effets positifs du rire sur la santé.

8
Rompre la solitude et l'isolement
La CMCAS Avignon met le « bien vieillir ensemble » à l'honneur.

11
Mieux vaut prévenir…
Les garanties accidentelles optionnelles de l'IDCP.

14
Un accueil naturel du handicap
Retour sur les 5es Assises nationales des signataires de la charte Handicap.

Culture, sport et loisirs

28
Les immanquables 2014
Les événements de l'année à ne pas rater.

34
« Le théâtre sauve notre rapport au monde »
Olivier Py entre le « in » et le « off ».

Notre monde en question

36
Trêve de coupures, il y a urgence !
La précarité énergétique gagne du terrain.

Pour vous

38
Offres et bons plans du mois

4
Vivre ensemble

Le murmure du vent
Courants… d'air frais sur les Côtes-d'Armor.

12
Vivre ensemble

Innover pour l'avenir
La présentation du budget 2014 de la CCAS.

30
Culture, sport et loisirs

« Le bonheur, c'est d'être vivant »
Rencontre avec Florent Vintrigner, membre du groupe La Rue Kétanou.

18
Dossier

Entre vos mains
Un demi-siècle d'histoire des Activités sociales.

À noter

Pas simple d'élaborer la une d'un mensuel national d'informations imprimé à plus de 310 000 exemplaires. Imaginé, créé et réalisé en interne, cet exercice est le résultat de la mise en commun d'un savoir-faire et d'une volonté politique de nos organismes. À titre d'exemple, le choix de la photographie de ce 350e numéro de votre journal, qui a été prise en reportage le 31 juillet dernier au centre de vacances CCAS de Thonon-les-Bains. Elle répond à quatre exigences : être d'actualité, illustrer la solidarité et les vacances, offrir une part de magie et de féerie en cette période de nouvelle année, et montrer que les Activités sociales ont de l'avenir. Pour information, Servete et son fils Alban sont toujours en France. Le dossier de demande d'asile politique de la famille d'origine du Kosovo est toujours en cours d'instruction. (Lire *Le journal des activités sociales*, n° 347, septembre 2013).

À RETENIR,

Le Festival d'énergies aura lieu les 7 et 8 juin à Soulac-sur-Mer (Gironde). Toute l'information sur festivaldesenergies.org et sur la page officielle Facebook.

50 ans, la vie devant soi

©GEORGES BARTOLI/CCAS

MICHAËL FIESCHI, *président de la CCAS*

C'était en 1964, après plusieurs années d'actions, nos aînés de l'électricité et du gaz reprennent la gestion de leurs Activités sociales. Depuis lors, malgré des épisodes compliqués : modification des entreprises en 2004, création de la Camieg en 2007, et aujourd'hui baisse du 1 %, elles ne cessent de nous accompagner et de se construire un avenir. En 2013 d'ailleurs, de nouvelles offres proches de vos besoins et attentes ont été imaginées en lien avec vos CMCAS. Ainsi l'espace culture & loisirs a vu le jour, il permet l'accès à la culture pour tous et partout. La même démarche va être appliquée au domaine des vacances pour que chacun puisse bénéficier d'un catalogue de centres de vacances élargi avec des centres CCAS en délégation d'exploitation et des centres du tourisme social.
Cette longue aventure mérite que l'on saisisse l'occasion, en 2014, de fêter ensemble le 50e anniversaire de la CCAS !
Fêter le cinquantième anniversaire, c'est d'abord affirmer la force, la pertinence de ce qu'ont construit nos anciens. C'est aussi affirmer que les Activités sociales de l'énergie ont un avenir.
Et ce « demain » des Activités sociales doit s'imaginer et se construire avec vous, en particulier avec les nouveaux embauchés et de façon intergénérationnelle. C'est le sens profond du festival des énergies jeunes qui se déroulera à Soulac les 7 et 8 juin prochains. Nous avons besoin de cette solidarité qui reste le terreau de toutes nos actions, qu'elles proviennent des CMCAS ou de la CCAS.

> « 2014 sera l'occasion de fêter ensemble le 50e anniversaire de la CCAS ! »

Nos organismes sociaux sont un trait d'union entre les salariés, dans un monde où tout est fait pour segmenter, diviser, opposer. C'est notre parti pris depuis plus de cinquante ans. Individuellement et collectivement, cela demande des pratiques nouvelles et innovantes où l'intérêt général est toujours la priorité !

Je vous souhaite ainsi qu'à ceux qui vous sont chers mes vœux très chaleureux de santé, de joie et de succès pour 2014.

26
Ici et ailleurs
L'histoire au présent
Gérard Del Maschio défend avec ardeur le monde ouvrier et son histoire.

LA CCAS EST SUR LES RÉSEAUX

CCAS PAGE OFFICIELLE

@ccas_fr

L'application iPhone et Android «Ma CCAS» est disponible en téléchargement.

Le journal, mensuel des activités sociales de l'énergie. Immeuble René-Le-Guen, 8, rue de Rosny, BP 629, 93104 Montreuil Cedex. Tél. : 01 48 18 60 00. ***Directeur de publication :*** Michaël Fieschi. ***Rédacteur en chef :*** Stéphane Gravier. ***Rédacteur en chef délégué :*** François Puthod, Agence Anatome. ***Assistante :*** Laëtitia Rausch. ***Rédaction :*** Marie-Line Vitu, Sophie Chyrek, Samy Archimède, Thierry Marck. ***Ont collaboré à ce numéro :*** Noémie Coppin, Céline Bollondi, Anne-Aurélie Morell, Laïla Saïdi, Frédérique Arbouet, Alexandre Courban, Éric Birmingham, Richard Bouttier, Michel Courboulex, Sébastien Lesire, Stéphane Alesi, Jean-Luc Boiré. ***Secrétariat de rédaction :*** Agence Anatome. ***Iconographie :*** Carole Lhermitte, Tiphanie Tuczapski. ***Suivi éditorial et graphique :*** Agence Anatome. ***Design :*** Shannon/Szentgyörgyi, Design Dept. ***Direction artistique :*** Jérôme Travers. ***Réalisation graphique :*** Agence Anatome. ***Photographie de couverture :*** Bertrand de Camaret/CCAS. ***Photogravure :*** Open Graphic media. ***Publicité :*** Agence Comédiance. ***Impression, expédition :*** Rivet Presse/Édition, 24, rue Claude-Henri-Gorceix, BP 1577, 87022 Limoges Cedex 9. ***ISSN :*** 2258-0298. ***Tirage du n° 350 :*** 313 876 exemplaires. ***Abonnement :*** 12,20 € (individuel), 6,10 € (collectif). ***Site Internet :*** ccas.fr. Pour nous écrire : lejournaldes.as@asmeg.org

Le murmure du vent

Un vent de liberté soufflait sur Plouezec (Côtes-d'Armor) fin d'octobre. Outre la fabrication d'un planeur, d'un cerf-volant, d'un serpentin et d'une éolienne, les 21 gamins de la colo « Portés par le vent » n'ont cessé de cavaler après des… courants d'air. Une tempête de rire dans un ouragan d'enchantement.

TEXTES MARIE-LINE VITU – PHOTOS CHARLES CRIÉ/CCAS

Courir face au vent ou être poussé par lui… telle est la question pour faire fonctionner les objets fabriqués maison. Une sensation enivrante dont ne se sont pas privés les enfants. « *On a l'impression qu'on va s'envoler* », Malo 9 ans.

« Alice (l'intervenante) *nous prête de grands cerfs-volants. Quand tu colles ton oreille sur la poignée, tu entends ce qui se passe au bout de la corde c'est-à-dire 250 mètres plus haut, dans le ciel ! Comme le coquillage pour la mer* », Nao 10 ans.

« Tu déroules le fil *pour que le cerf-volant s'envole. Tu rembobines quand il descend ou qu'il tombe. Attention aux rafales de vent et à ne pas s'emmêler les fils. Faire du cerf-volant, c'est apprendre la patience* », Alexia avec sa copine Jeanne.

La recette du bonheur selon Lilas, 10 ans : «*Au début, ce n'est pas facile de fabriquer les objets. Mais ensuite, ça marche tout le temps. Du coup, tu t'amuses toujours et tu n'as pas le temps de t'ennuyer.*»

Avec trois fois rien, on peut construire une éolienne sous la direction d'Alice, intervenante de «Portés par le vent». «*J'ai étudié l'électricité à mon école. Maintenant je sais comment fonctionne l'électricité du vent. À la rentrée, je montrerai mon éolienne à ma classe et je leur expliquerai tout*», Lucie, 9 ans.

Comment s'appelle l'appareil qui mesure la vitesse du vent? Un anémomètre! C'est Florian, 10 ans, qui pose la question et y répond.
La colo, c'est bon aussi pour les animateurs, ils y apprennent des tas de choses…

La difficulté avec le planeur, c'est de le faire voler le plus longtemps. Force est de constater que les garçons sont les as du looping, les filles du piquage…

Votre assurance **Habitation**

Nouvelle option

• Énergies Nouvelles :
garanties dédiées aux panneaux solaires ou photovoltaïques, aux éoliennes et à la géothermie.
Découvrez-la !

Pour votre habitation, choisir la meilleure option !

CCAS
Caisse Centrale d'Activités Sociales du Personnel des Industries Electrique et Gazière
www.ccas.fr

Pour tous renseignements, devis ou adhésion :

0970 809 770
Numéro non surtaxé

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Notre **assurance**, la solidarité

SATEC AXA

Groupe SATEC - 24, rue Cambacérès - 75413 PARIS Cedex 08 - TEL : 01 42 80 15 03 - FAX : 01 42 80 59 32 - SA de Courtage d'Assurances au capital social de 25 244 877, 42 € indirectement détenu à plus de 10% par AXA France Assurance
RCS Paris 784 395 725 - Registre des Intermédiaires d'Assurance n° 07000665 - Site orias : www.orias.fr - Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09
TVA Intracommunautaire : SATEC FR 70784395725 - Pour le placement de vos risques, le groupe SATEC sélectionne les compagnies les plus compétitives. - www.satecassur.com - www.assurermonbateau.com - www.assurermonbateau.com

DOCUMENT NON CONTRACTUEL
AXA France IARD : Société Anonyme au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92 727 Nanterre Cedex.

Éclats de rire

Avec la CMCAS Cherbourg, la rigolade, c'est du sérieux !

Jour de tempête sur les côtes de la Manche. Bien à l'abri au centre CCAS de Saint-Pair-sur-Mer (50), 70 bénéficiaires seniors sont rassemblés. « *Qu'est-ce que le rire apporte à notre vie ?* » interroge Richard Delestre, président de la commission pensionnés, à l'initiative de cette journée sur le thème du rire et de ses effets positifs sur la santé.

RIGOLOGUE PROFESSIONNELLE, Annick Kopyto connaît la réponse. « *Le rire est inné. C'est une onde qui se répand dans tout le corps. Elle élimine le stress et les tensions. Mais c'est un réflexe que l'on perd souvent en grandissant. Un enfant de 6 ans rit environ 500 fois par jour. Et nous ? Vous vous dites peut-être qu'il n'y a pas toujours de raison de rire.* » Détrompez-vous ! On peut se fabriquer de la joie de vivre à l'envi. En commençant par profiter du moment présent au lieu de ruminer. En provoquant tout ce qui peut nous faire rire, à commencer par nous-mêmes. « *La société voudrait que l'on soit de plus en plus sérieux. Mais plus on rit, plus on sera solide face aux accidents de la vie* », résume Annick Kopyto.
Et l'experte en rigologie de décliner les innombrables bienfaits du rire. Stimulant psychique, il libère des endorphines ; il agit sur la respiration, le diaphragme et le plexus solaire, siège physique de nos angoisses. En faisant bouger le ventre, le rire facilite la digestion. Il exerce aussi une influence positive sur le sommeil, sur la douleur et sur le système immunitaire tout entier… Rire élimine les barrières et nous désinhibe. Sans compter son effet communicatif.

PLACE AUX TRAVAUX PRATIQUES ! Tout commence par la respiration et la relaxation. Difficile de garder son sérieux, la moitié des participants pouffe déja… Ces techniques sont censées libérer l'émotion, éliminer toute négativité et développer la confiance en soi. À la demande de la rigologue, chacun salue son voisin en le regardant droit dans les yeux. Puis viennent les exercices d'ancrage ou d'enracinement, pour toujours plus de force : on tape des pieds, on s'imagine en roseau résistant au vent. « *Imaginez que vous êtes l'homme de Cro-Magnon, ou un tigre…* »
Les exercices s'enchaînent, provoquant souvent l'hilarité. Même les plus réticents rentreront dans la ronde, la grande récréation s'achevant dans un éclat de rire général. « *Cette journée m'a fait un bien fou*, avoue Madeleine, 69 ans, venue de Donville-les-Bains en voisine. *J'ai surtout aimé l'atelier et les exercices pratiques : c'est vrai, on ne rit pas assez et, pourtant, il suffit de peu de choses.* » Quelques jours plus tard, Madeleine prolongera sa réflexion en achetant le livre de Philippe Geluck *Peut-on rire de tout ?*
Un tout autre sujet…

ALINE DEVAAST

RÉAPPRENDRE ***à rire pour mieux vivre.***

© CHARLES CRIÉ/CCAS

Rompre la solitu

JOSÉPHINE ET MAURICE BURLE, acteurs militants du lien social.

©JOSEPH MARANDO/CCAS

Dans le prolongement des assises des pensionnés, la CMCAS Avignon a «créé le lien» le 20 novembre en mettant les seniors et le «bien vieillir ensemble» à l'honneur.

Le bonheur supprime la vieillesse.» Ce précepte kafkaïen, la CMCAS Avignon l'a fait sien lors d'une journée consacrée aux seniors et au maintien indispensable du lien social. 150 inscrits ont assuré le succès de ce rendez-vous initié dans le cadre des recommandations de la commission santé solidarité. Deux heures durant, le professeur Philippe Pitaud, directeur de l'Institut de gérontologie sociale (IGS), a emmené son public à la rencontre de l'infernal duo solitude et isolement (lire son interview ci-contre).

«LA COMMANDE ÉTAIT D'ALLÉGER LE PROPOS, explique Pascale Berrodias, présidente de la CMCAS Avignon. *Comme en 2008 lorsque nous avions organisé une journée sur le thème de l'amour et de la sexualité chez les seniors.*» «*Dédramatiser et faire sourire sur un sujet grave*», André Payen, retraité des IEG, approuve la méthode. Car derrière les anecdotes drôlissimes, le propos révèle toute son importance : l'éloignement de la famille, la maladie, le manque de contact avec l'extérieur, peuvent entraîner une situation d'isolement affectif et social, une amplification du sentiment de solitude.

Afin d'y remédier, il faut garantir aux personnes seules une écoute, un meilleur niveau de vie, activer les réseaux affinitaires, d'aide informelle… Un rôle que revêtent «*par chance*» CCAS et CMCAS. Maurice Burle, en retraite, et sa femme Joséphine-Marie l'ont bien compris : «*On invite régulièrement des amis, et à chaque fois que la CMCAS organise une réunion, nous essayons d'y aller!*» **ANNE-AURÉLIE MORELL**

de et l'isolement

« Aller les uns vers les autres »

Questions à Philippe Pitaud, directeur de l'Institut de gérontologie sociale de Marseille, professeur à l'université Aix-Marseille et auteur de nombreux ouvrages.

© JOSEPH MARANDO/CCAS

Comment repérer la solitude des personnes âgées ? En quoi consiste-t-elle ?

C'est extrêmement difficile de connaître les personnes âgées non inscrites dans les réseaux sociaux, quels qu'ils soient. La prise de conscience a été aiguë au moment de la canicule de 2003, avec pour conséquence « positive » d'agiter un peu les politiques sur la réalité de ce que vivent les personnes âgées. Reste qu'il ne suffit pas de se focaliser sur la période estivale. Tout un travail de proximité peut être fait, ne serait-ce qu'avec les commerçants et le voisinage. Par exemple, dans mon quartier, qui est comme un village, nous avons instauré depuis un an des rencontres hebdomadaires dans un café. Une fois par mois ou plus, on se réunit chez l'un d'entre nous et ceux qui veulent venir viennent et apportent un plat qu'ils ont préparé. On est déjà une quinzaine de personnes et ce sont de petites réunions plutôt sympathiques. C'est déjà une première démarche pour se sortir de l'isolement, mais pas forcément de la solitude. La solitude, ce n'est pas seulement se sentir isolé, mais surtout de ne plus compter pour personne. On peut ressentir la solitude tout en étant en couple, en groupe ou en famille…

La solitude est un sentiment éprouvé ; l'isolement, une situation vécue. On ressent de la solitude lorsqu'il y a un déséquilibre entre les relations sociales réelles et les relations sociales désirées.

Dans des entreprises comme celles des IEG, la pratique du lien social peut se poursuivre au moment de la retraite, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'autres entreprises. Une culture militante que l'on ne trouve plus ailleurs est toujours à l'œuvre, me semble-t-il.

Comment faire bouger les stéréotypes sur la vieillesse ?

Rassembler les générations, qui en période de crise s'opposent, est un enjeu majeur. Les grandes tensions sociales sont propices à l'opposition des générations entre elles, alors que, justement, la famille est l'un des derniers remparts contre la pauvreté et l'absence de solidarité. Pour donner un exemple, il m'a toujours semblé douteux de demander aux personnes âgées de partir en vacances en septembre, octobre, novembre pour laisser la place aux jeunes. En ce qui me concerne, je préférerai toujours l'eau bien chaude du mois d'août… Je crois par exemple que, dans les activités sociales que propose la CCAS, il est important qu'il y ait mixage, non pas communautarisme de base.

Quelles sont les actions à mettre en place ?

Développer l'écoute sociale me paraît important. C'est ce que nous faisons à l'Institut de gérontologie de Marseille, où les permanences téléphoniques font partie de la formation des étudiants. Et l'on voit à quel point c'est crucial à certaines périodes, comme les fêtes de fin d'année. Il s'agit de tendre la main et de permettre de mettre des mots sur le vécu de cette solitude, d'exprimer ce ressenti.

Quels sont les moyens d'amplifier le lien social lorsque l'on est âgé ?

On ne peut qu'encourager les gens à aller les uns vers les autres. Les plus âgés vers les plus jeunes et vice versa. Réciprocité. À l'Institut, nous essayons au maximum d'amener les gens à s'inscrire dans le lien social. Cela peut commencer par de petites démarches. À ceux qui viennent chez nous faire un bilan de santé, nous suggérons par exemple d'en parler autour d'eux, dans leur voisinage. On pourrait terminer en citant le sociologue Marcel Mauss et son *Essai sur le don* : « *On se donne en donnant et si on se donne c'est qu'on se doit, soi et son bien, aux autres.* »

PROPOS RECCUEILLIS PAR SOPHIE CHYREK

IdCP

Prévoyance complémentaire

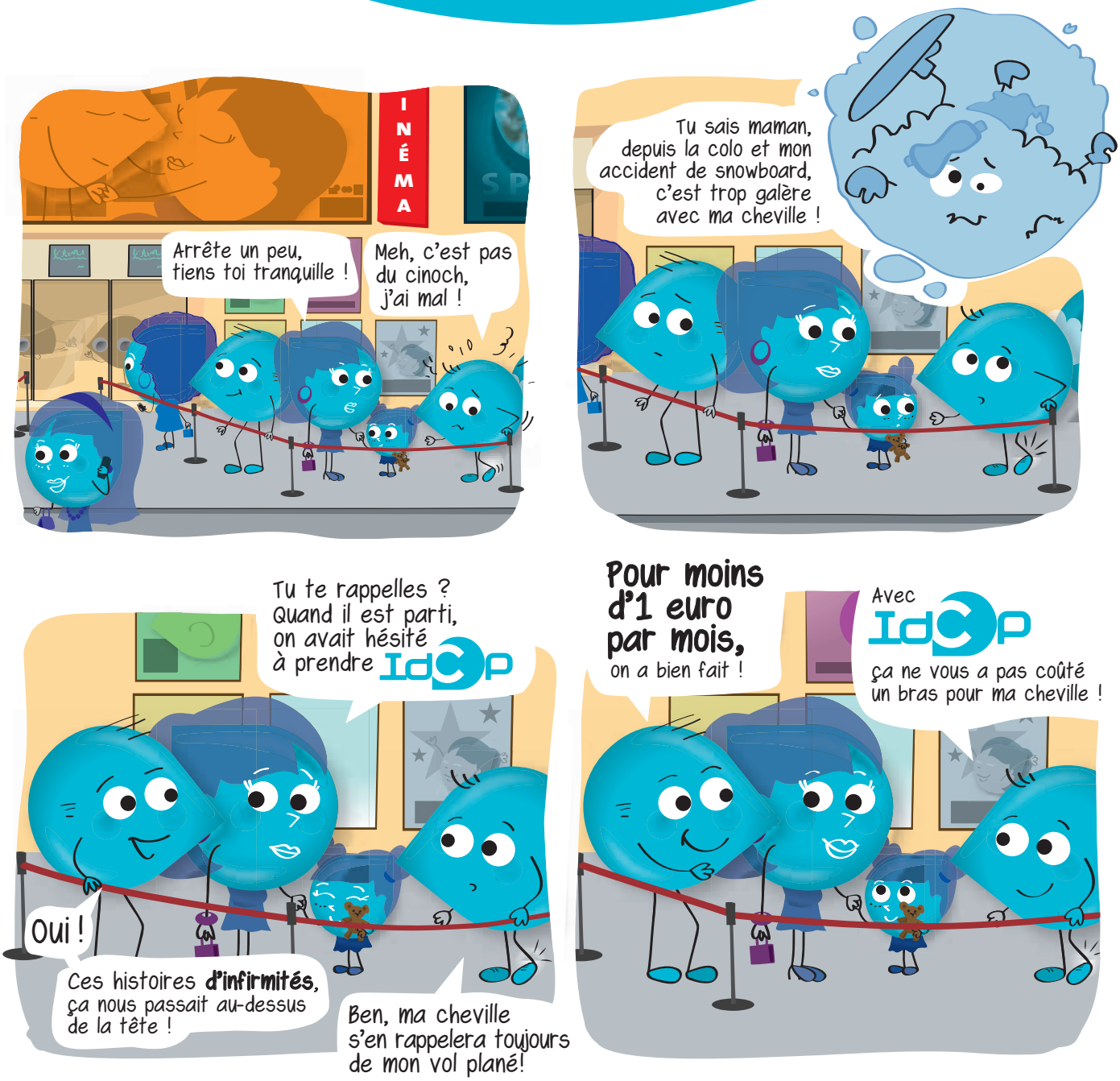
INÉMA
Arrête un peu, tiens toi tranquille !
Meh, c'est pas du cinoch, j'ai mal !
Tu sais maman, depuis la colo et mon accident de snowboard, c'est trop galère avec ma cheville !
Tu te rappelles ? Quand il est parti, on avait hésité à prendre IdCP
Oui !
Ces histoires d'infirmités, ça nous passait au-dessus de la tête !
Ben, ma cheville s'en rappelera toujours de mon vol plané!
Pour moins d'1 euro par mois, on a bien fait !
Avec IdCP ça ne vous a pas coûté un bras pour ma cheville !

Pour obtenir des informations

N° Vert 0 800 00 50 45

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.ccas.fr (rubrique : espace Activ')

activités sociales de l'énergie

CCAS

LA SOLIDARITÉ, C'EST NOTRE PROTECTION

PREVERE - RCS PARIS 453 353 716 - Code APE 6622Z - N°ORIAS 07 004 210, sous le contrôle de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel - 61 rue de Taitbout, 75436 PARIS CEDEX 09)
Contrat souscrit auprès du GAN Eurocourtage Vie Compagnie Française d'Assurances Vie Mixte - SA au capital de 51 695 460 € (entièrement versé) - RCS PARIS 340 427 525 - Code APE 660A
Siège Social : 8-10 rue d'Astorg, 75383 PARIS CEDEX 08, Tél. : 01 70 96 60 00 - Entreprise régie par le Code des Assurances

Mieux vaut prévenir...

CET HIVER, sortez couverts !

© AFP IMAGEFORUM

En milieu professionnel ou sur les pistes de ski, les garanties accidentelles optionnelles de l'IDCP assurent le bénéficiaire et sa famille en cas d'infirmité ou de décès. Près de 93 000 agents y ont déjà souscrit.

Francis Tricoit se souvient bien de son accident de moto, quelques mois seulement après son départ en retraite. Provoqué par un tiers, il l'a rendu infirme à 20%. « *J'ai pu toucher un pécule*, explique t-il. *Dès mon intégration à GDF en 1977, j'ai souscrit à l'IDCP (invalidité, décès, complément prestations), aux garanties accidentelles.* » Ces dernières sont issues de la création du contrat IDCP, né deux ans après la nationalisation.
Le contrat aux garanties multiples couvre d'abord les agents en activité. Concrètement, avec la mise en place en 2009 de la prévoyance obligatoire dans le régime de branches issue des négociations entre fédérations syndicales et employeurs, pour faire peau neuve, la CCAS dote le contrat IDCP d'autres avantages et décide de l'ouvrir aux ayants droit.

14 000 CONJOINTS ET 15 600 ENFANTS sont aujourd'hui affiliés aux garanties accidentelles. Les premiers bénéficient aussi de tarifs préférentiels sur l'ensemble des garanties, particulièrement les moins de quarante ans, facilitant ainsi leur démarche d'adhésion. L'indemnité est versée à partir d'un taux infirmité de 0,5%. Ce taux est d'autant plus remarquable qu'il n'est proposé par aucune autre assurance sur le marché.
Ancien d'EDF, Jean-Marc Leblanc reconnaît qu'il a adhéré à la garantie dans un but précis. « *À l'époque, je ne voulais pas laisser ma femme sans rien, surtout que je n'avais pas d'assurance-vie.* » Il profite de la mise en place du nouveau contrat pour l'élargir à son épouse. En cas de décès ou d'infirmité élevée, le capital revenant au bénéficiaire ou à ses proches peut atteindre huit années de salaire annuel.
Don Victor Rossi, longtemps monteur dans la distribution et les dépannages, a choisi l'option accidentelle pour se prémunir des risques professionnels. Ce n'est que récemment et sur un terrain de sport qu'il se blesse à une épaule. Les médecins lui reconnaissent 8% d'infirmité. « *Quand je suis entré à EDF, c'était présenté comme une nécessité. La première année a même été offerte. Ensuite, j'ai reconduit les garanties.* » Des garanties qu'il souhaite conserver jusqu'à 75 ans, comme l'envisagent les clauses.

LAÏLA SAÏDI

N.B. : particularité du contrat IDCP, sans équivalent dans le régime obligatoire, la possibilité d'une rente à vie proposée dans « les garanties toutes causes » :
– pour le conjoint en cas de décès de l'assuré ;
– pour l'enfant à charge de l'assuré en cas de handicap de celui-ci.

Innover pour l'avenir

Le conseil d'administration a adopté le 12 décembre dernier le budget 2014 de la CCAS. Un budget ambitieux et stabilisé.

Depuis 2010, au prix d'efforts communs, le conseil d'administration et l'ensemble des acteurs des Activités sociales ont su redresser la barre pour tendre vers l'équilibre financier. Malgré une amputation de près de 10 M€ de la dotation du 1 %, « *ce budget reflète les ambitions de notre organisme* », indique Michaël Fieschi. Et de préciser dans un communiqué : « *Il démontre que notre situation financière est aujourd'hui stabilisée par notre capacité à gérer les ressources mises au service des électriciens et gaziers, au travers d'outils de gestion et de contrôle budgétaire.* »

Le budget de la CCAS est innovant en matiere de prestations vacances, restauration, santé, culture et d'assurance dans dans une société française de moins en moins solidaire. Plus que jamais, les Activités sociales de l'énergie se doivent de pérenniser « *un modèle de réponse collective et solidaire aux besoins des bénéficiaires* ».

Reconnu par les organismes de tutelles, le redressement des finances de la CCAS – dans un contexte difficile – permet aujourd'hui de « *trouver naturellement des appuis financiers là où nous étions jusqu'à présent seuls* », note le président de la CCAS. Une crédibilité renouvelée qui émane des efforts de tous, à tous les niveaux pour proposer des services et des prestations de qualité, tout en poursuivant les efforts d'économie et en imaginant des solutions nouvelles avec les partenaires des Activités sociales de l'énergie.

STÉPHANE GRAVIER

interview

« Un budget solidaire triple A »

Deux questions à Nicolas Cano, trésorier de la CCAS.

QUE RETENIR DU BUDGET 2014 ?

Nous avons fait la preuve de notre capacité à gérer le bien commun des électriciens et gaziers. Ce budget est équilibré et notre crédibilité se traduit dans le fait que nous pourrons, si nous le décidons, faire appel au soutien des banques. Nous n'en serions aujourd'hui pas là sans les efforts de tous.

COMMENT CELA VA-T-IL SE TRADUIRE CONCRÈTEMENT ?

Deux exemples. Le premier concerne la CSMR, la Couverture supplémentaire maladie retraités. Au regard des résultats du contrat en 2013, nous avons décidé en conseil d'administration d'offrir un mois de gratuité sur la cotisation 2014 à l'ensemble des 120 000 adhérents. C'est une preuve, si cela était encore nécessaire, de notre appartenance au secteur de l'économie sociale et solidaire par la redistribution des fruits de la richesse à tous. Le deuxième exemple concerne la question du patrimoine des bénéficiaires. Engagée en 2013, notre action va s'amplifier en 2014 et en 2015. À Saint-Cyprien, 90 gîtes ainsi que les sanitaires des campeurs seront rénovés. Au Cap d'Agde, 12 nouvelles habitations légères de loisirs seront installées cet été et cela se poursuivra en 2015. Ce sera la même chose au Brusc. À Arès, un espace de baignade sera aménagé dès cet été pour le bien-être des vacanciers autour de la lagune et des travaux débuteront en septembre pour la création d'un espace de restauration et d'une halte-garderie. Voilà du concret.

PROPOS RECUEILLIS PAR S. G.

Un accueil naturel du handicap

Organisées à la CCAS le 12 décembre, les 5es Assises nationales des signataires de la charte handicap ont réaffirmé l'accueil de tous les enfants dans les centres de vacances et de loisirs non spécialisés.

©BERTRAND DE CAMARET/CCAS

En bons élèves, à tour de rôle, les représentants de la JPA (Jeunesse en plein air), la Ville de Paris, CCAS et CMCAS, l'UNAPEI et d'autres partenaires apposent leur signature sur la nouvelle charte handicap. L'acte symbolique est salué par Valérie Fourneyron, la ministre de la Jeunesse et des Sports. L'engagement impose aux signataires accueillant les enfants en situation de handicap « de leur donner les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres ».

« UNE VRAIE NOUVEAUTÉ, explique Anne Carayon, responsable de la JPA. *Affichée dans les colonies, la charte est un signal qui dit : on accueille, on inclut les enfants différents.* » Même le vocabulaire évolue : inclusion plutôt qu'intégration. Le concept s'inspire des études de Charles Gardou, anthropologue venu parler de société inclusive, « *celle qui prend en compte les besoins de tous* ».
Le handicap concerne un milliard d'humains. « *Pourquoi parle-t-on d'intégration alors qu'il s'agit d'une part de l'humanité ? La société n'est pas un club réservé à certains, attachés à une normalité* », insiste-t-il.

LES ACTIVITÉS SOCIALES peuvent se targuer d'avoir accueilli « *dès 1970 les premiers enfants handicapés, bien avant la loi de juin 1975 définissant la politique publique sur le handicap* », rappelle Jacques Buffier, secrétaire général du comité de coordination des CMCAS. « *Dans le quotidien, pour les parents, c'est un sacré dispositif* », témoigne Jacques Lebey. L'agent en inactivité, père de Géraldine, handicapée moteur, raconte les vacances qui ont permis à sa fille de bénéficier d'une équipe pédagogique renforcée, d'un lit médicalisé tout en profitant des mêmes activités. « *Aujourd'hui Géraldine part dans les centres adultes. Elle chante et danse avec tout le monde !* »
Si les assises réaffirment le travail d'équité des Activités sociales, « *l'évènement favorise surtout l'échange des petits tuyaux entre organismes dans la lutte pour la diversité* », résume Dina Bogos Hefer. Le médecin conseil à la CCAS espère un jour « *un accueil naturel* » du handicap. Le collectif se réunira à nouveau, dans trois ans, pour évaluer le chemin parcouru.

LAÏLA SAÏDI

Bienvenue à l'Ossieg et à Constances

LE 27 NOVEMBRE DERNIER, la CCAS consacrait une journée à la santé avec notamment la présentation de l'Observatoire de santé sociale des IEG. Sa mission : rassembler les informations sur la santé des bénéficiaires afin mieux définir les orientations politiques des Activités sociales. Aujourd'hui, 4 000 affiliés à la Camieg sont associés à Constances, la dernière enquête de l'Inserm. Elle alimentera des études portant, entre autres sur le vieillissement et les maladies chroniques, les déterminants sociaux et professionnels de la santé, la santé des femmes etc.

Dossier complet sur ***ccas.fr***

entraide

Luz-Saint-Sauveur : merci aux bénévoles

© DIDIER DELAINE/CCAS

Journée solidarité, samedi 30 novembre, au centre de vacances partenaire SCI Village Vacances de Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées). Une cinquantaine de bénévoles, encore marqués par la violence de la crue du 18 juin dernier, n'ont pas compté leurs efforts pour réinstaller le mobilier du centre, stocké aux étages pendant la durée des travaux au sous-sol et au rez-de-chaussée. Grâce aux efforts des bénévoles, le centre géré par Cévéo a pu accueillir l'arbre de Noël de la CMCAS Béarn-Bigorre, le 14 décembre, et les vacanciers depuis le 22 décembre.

hommage

Ils nous ont quittés

ANTOINE CONSO est décédé à l'âge de 101 ans le 29 novembre à Nice. Militant de la première heure, il avait été arrêté en 1940 pour la diffusion de tracts communistes, emprisonné à Nîmes, interné à Eysses et Compiègne puis déporté en juillet 1944 à Dachau. Ami de longue date de Marcel Paul, il avait participé à la rédaction du statut des électriciens et gaziers. Secrétaire général de son syndicat, il sera élu président de la CMCAS Nice de 1954 à 1962, puis administrateur de la CCAS en 1964 à la reprise des Activités sociales par les salariés.

ROBERT GAUTHIER, président de la CMCAS Angoulême de 1963 à 1981, s'est éteint à l'âge de 83 ans. Grand militant syndical, celui que ses amis cégétistes appelaient « tonton » s'est battu pendant un demi-siècle pour améliorer l'existence et les conditions de travail des agents d'EDF-GDF. Pour cet homme de parole, la voix de la justice sociale était plus forte que tout. Récompense d'une vie consacrée aux autres, il fut décoré en 2006 chevalier dans l'ordre national du Mérite.

international

Lutter contre la pauvreté énergétique

L'ONG de solidarité internationale Électriciens sans frontières et la CCAS partagent depuis de nombreuses années des ambitions fortes en matière d'accès à l'énergie dans les pays en développement. Aujourd'hui, ces deux acteurs du monde des industries électrique et gazière s'associent pour agir encore plus efficacement en direction des populations démunies. Au-delà d'un apport financier significatif de la CCAS pour la réalisation des projets de l'ONG, les deux partenaires entendent collaborer pour optimiser leurs actions internationales respectives tout en sensibilisant et en mobilisant, en France, l'ensemble de la filière aux enjeux de l'accès à l'énergie dans le monde.

élections

Résultats IRP 2013

Les résultats des élections professionnelles dans la branche des industries électrique et gazière du 21 novembre marquent un recul significatif de la CGT, qui maintient pour autant sa première place comme organisation syndicale (41,95 %), devant la CFDT (19,36 %), la CFE-CGC (20,48 %), FO (14,09 %) et la CFTC (1,78 %). Le scrutin concernait plus de 140 000 salariés travaillant dans 153 entreprises de la branche. Bien qu'en baisse de 6,32 %, la participation est restée forte (71,59 %).

Votre assurance **Automobile**

Formules spécifiques

- **Formule Monospace**
- **Kit 1ère assurance**
- **Forfait 8 000 km...**

Pour votre véhicule, choisir la meilleure formule !

CCAS
Caisse Centrale d'Activités Sociales du Personnel des Industries Electrique et Gazière
www.ccas.fr

Pour tous renseignements, devis ou adhésion :

0970 809 770
Numéro non surtaxé

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Notre **assurance**, la solidarité

SATEC

AXA

DOCUMENT NON CONTRACTUEL
AXA France IARD : Société Anonyme au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92 727 Nanterre Cedex.

Groupe SATEC - 24, rue Cambaceres - 75413 Paris Cedex 08 - 0970 809 770
SA de Courtage d'Assurances au capital de 25 244 877,42 € indirectement détenu à plus de 10% par AXA France Assurance - RCS Paris 784 395 725 - Registre des Intermédiaires d'Assurance n° 07000665 - Site orias : www.orias.fr
Sous le contrôle de l'ACP, Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09 - TVA Intracommunautaire : SATEC FR 70784395725

Union sacrée autour du tourisme social

Après deux ans de discussions, les quatre partenaires du pôle affinitaire du tourisme social – la Ligue de l'enseignement, la fédération Léo Lagrange, l'Anvac-TT et la CCAS – ont scellé leur alliance par la signature, mi-novembre, d'une charte de valeurs communes pour répondre aux besoins des retraités, des nouveaux embauchés et des plus jeunes.

©XAVIER ZIMBARDO/CCAS

***CONSTUIRE** ensemble des vacances émancipatrices, facteurs d'épanouissement personnel.*

En France, le tourisme social occupe une place importante mais ses positions sont fragilisées : désengagement de l'État, des Caisses d'allocations familiales et parfois des collectivités locales. Le tourisme marchand, lui, conquiert des positions, sans toutefois s'attaquer à une triste réalité : 53% des familles ne partent pas en vacances; 3 millions d'enfants et de jeunes restent sur le quai au moment des départs. Si depuis le début de leur histoire, tourisme social associatif et mouvement syndical conjuguent leur action pour revendiquer des vacances émancipatrices facteurs de repos mais aussi d'enrichissement, de rencontres et de découvertes, leurs chemins se sont éloignés.

LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE ont donc décidé de retrouver une communauté d'objectifs et d'intérêts : « *Je crois*, déclarait Michaël Fieschi, président de la CCAS, *à la construction de rapport de force; n'oublions jamais que c'est au terme de deux mois de grève générale de deux millions de salariés, qu'ont été obtenues, en juin 1936, les deux premières semaines de congés payés.* » Et de souligner que le combat sur la redistribution des richesses, la gestion démocratique des entreprises comme celle de la conquête de nouveaux droits pour les salariés et leurs familles, reste d'une brûlante actualité.

PRÉSIDENT DE VACANCES LÉO-LAGRANGE, Frédéric Rosmini a rappelé que « *nous sommes une association de gauche, d'innovation sociale. Aujourd'hui, nous voulons dire ensemble ce qui nous unit et quel regard nous portons sur la société* ». Ce secteur a des atouts, mais force est de constater, comme le notait Jean-Claude Tufferi pour l'Ancav-TT (Association nationale de coordination des activités de vacances des comités d'entreprise) que « *la majorité des comités d'entreprises se tournent vers le tourisme marchand* ».

POUR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, le rassemblement est devenu une nécessité : « *Nous avons vérifié notre volonté politique de travailler ensemble* », affirmait Jean-Marc Roirant, secrétaire général, qui se félicite de « *cette nouvelle alliance du monde syndical et des associations d'éducation populaire* ». Les quatre signataires en conviennent : leur signature apposée, tout reste à faire. Du contenu des séjours, à l'entretien, au maintien et à la création du patrimoine bâti. ***THIERRY MARCK***

Dossier

Entre vos

NATURE, VACANCES, convivialité, liens intergénérationnels, un bel exemple du vivre-ensemble dans les Activités sociales.

© JULIEN MILLET/CCAS

Modèle social, les Activités sociales restent contestées dans leur légitimité : celle d'être financées par 1 % du chiffre d'affaires des IEG et celle d'être gérées par les seuls représentants des salariés. Un exemple unique. Comment ces richesses mises en commun pourraient-elles être administrées par d'autres que ceux qui les ont crées ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR THIERRY MARCK ET ALEXANDRE COURBAN

mains

Retrouvez l'ensemble du dossier sur le 50e anniversaire des Activités sociales sur ***journalccas.fr***

L'année 1964 marque le retour des organisations syndicales à la gestion des Activités sociales avec la création de la CCAS. La solidarité en est le maître mot : tarification sociale, amélioration des séjours de vacances et de leurs contenus, protection sociale, intégration des personnes handicapées, colos. Cette histoire est celle de l'adaptation permanente des valeurs de solidarité aux mouvements de la société.

« *Comment fabriquer du collectif dans un univers où tout semble se régler au niveau individuel ? Comment valoriser le choix solidaire face au consumérisme ?* » s'interroge le sociologue Michel Vakaloulis[1], qui note l'émergence d'un face à face entre « offreurs » et « demandeurs ». Et de constater : « *Appliquer une politique cohérente en matière d'activités sociales est loin d'être une affaire simple* »… Comment y parvenir ? En plaçant sur un pied d'égalité, en 1946, la rémunération de l'ensemble des actionnaires des entreprises d'énergie nationalisées, et le financement des activités sociales des salariés, et ce, à hauteur de 1 % du chiffre d'affaires des IEG.

LE 1 % DES ACTIVITÉS SOCIALES S'ÉLEVAIT EN 2012 À 475 MILLIONS D'EUROS

Depuis soixante ans, de l'eau a coulé sous les ponts. La rémunération des « petits actionnaires » de la nationalisation s'est éteinte en 1996. Depuis, des actionnaires d'une autre pointure ont trouvé place autour du tapis vert.

Dans une enquête publiée en décembre dernier, le e-magazine *Basta !* fait le point des rémunérations des actionnaires des 47 entreprises du Cac 40. Parmi elles, EDF et GDF-Suez pour ne citer que les plus importantes. Selon cette enquête, GDF-Suez aurait distribué, en 2012, 1 887 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires, soit 122 % des 1 550 millions de résultats net. Pour EDF, les sommes distribuées aux actionnaires se sont élevées à 2 125 millions d'euros soit 64 % des 33 316 millions d'euros de son résultat net. L'enquête ne s'arrête pas là. En ramenant le chiffre des dividendes au nombre de salariés de chaque groupe, on s'aperçoit qu'en 2012, chaque gazier a fait gagner 8 603 euros aux actionnaires, les électriciens contribuant chacun à hauteur de 13 303 euros.

DÉMOCRATIE SOCIALE. C'est le législateur qui, en 1955, a supprimé l'élection des administrateurs de la CCAS au suffrage universel des personnels. Le président de la CCAS est alors nommé par le ministre de l'Industrie sur proposition des membres du conseil d'administration (CA). Tous les trois ans, les gaziers et les électriciens actifs ou inactifs sont appelés à élire le CA de leur CMCAS. Peu d'organismes sociaux vivent à un tel rythme d'élections ! Chaque année, l'assemblée de SLVie permet à chaque ressortissant de donner son avis, faire valoir ses propositions. Tout au long de l'année, l'agent, ou groupe d'agents, a évidemment le droit de saisir sa SLVie ou sa CMCAS afin d'y soumettre un projet qui lui tient à cœur. Plus encore, des salariés « détachés » peuvent choisir d'être, pour un temps plus ou moins long, les acteurs de sa mise en œuvre.

Bien que servant souvent de modèle, les Activités sociales des IEG, parce que sans équivalent, ont pâti de leur isolement, à laquelle les confine la législation. Depuis quelques années, elles nouent des partenariats avec le monde associatif, les collectivités locales et le tourisme social. Autant de partenaires de l'action solidaire.

(1) Sociologue, maître de conférences à Paris-VIII-Saint-Denis, dans *Les Comités d'entreprise, un nouvel âge ?* sous la direction de M.-N. Auberger, La Documentation farnçaise, 2012.

Chronique d'une reprise annoncée

Comment les personnels des IEG sont devenus pleinement responsables de la gestion des Activités sociales.

Un mois après la mise en route du réacteur nucléaire de recherches Pégase de Cadarache (Bouches-du-Rhône), un conseil d'administration est convoqué le 3 mai 1963 (voir notre n° 344, mai 2013). Les administrateurs de la CCAS sont préoccupés : le statut national du personnel des industries électrique et gazière est une nouvelle fois menacé ! Le risque est grand de voir le gouvernement de Georges Pompidou confier la direction des œuvres sociales à un organisme dont les pouvoirs seraient concrètement aux mains des représentants du gouvernement et des deux établissements publics.

C'est dans ce contexte que le conseil d'administration de la CCAS adopte à l'unanimité une déclaration dans laquelle il « *réaffirme son désir d'assumer pleinement ses responsabilités dans le domaine de la gestion qui lui revient* ». Comme le souligne l'administrateur Raymond Dubois (FO), « *il s'agit avant tout de marquer devant le personnel la volonté de la CCAS unanime d'assumer maintenant la gestion des œuvres sociales* ». Et l'administrateur Roger Pauwels de rappeler que la CGT « *a*

ROGER PAUWELS, grand artisan des Activités sociales.

©MAURICE MILLET

AU TRAVAIL comme en dehors, les « AS » participent à l'épanouissemnt de chaque agent.

© GEORGES BARTOLI/CCAS

Dates clés

Tout commence dans les années 1960…

1957
Le Comité de coordination des CMCAS, élu en novembre 1956, exige la mise en place de la CCAS.

1963
La liste des membres du conseil d'administration paraît au *Journal officiel* : 18 membres titulaires et 18 suppléants. La CGT dispose de douze sièges, FO trois, la CFTC deux et l'UNCM un. Marcel Paul est élu président à la majorité mais empêché de siéger par l'arbitrage du gouvernement, il est remplacé par Georges Poggi.

1964
Reprise effective de la gestion par le conseil d'administration. Création de nombreuses institutions de vacances. Organisation des premières vacances de retraités et mise en place d'un système d'affectation plus juste.

1965
Ouverture des premières bibliothèques dans les maisons familiales.

1968
Mixité dans les colos d'adolescents. Généralisation des soirées artistiques dans les centres de vacances.

1969
Parution du premier « Bulletin d'information » de la CCAS. Ouverture de Super-Besse, première maison familiale conçue et réalisée par la CCAS.

1970
Premières expériences d'intégration d'enfants handicapés dans le centre jeunes du Pouldu.

le grand désir d'associer toutes les tendances à la gestion des Activités sociales, cette gestion commune n'excluant pas que les représentants de chaque fédération puissent avoir un point de vue différent sur certaines questions de principe». Un premier bureau est mis en place auquel participe chaque délégation syndicale.

QUELQUES SEMAINES PLUS TARD, un conseil est convoqué précipitamment. À peine mise en place, la gestion ouvrière rencontre des difficultés. La direction de l'entreprise publique multiplie les obstacles – sur ordre du gouvernement d'après René Le Guen – pour ne pas mettre à disposition de locaux et refuser le détachement du personnel nécessaire.

EUGÈNE DELOIZON (encore militant à la CFTC pour quelques mois, responsable de la CFDT par la suite), estime que «*tout doit être mis en œuvre pour écarter le pire*», c'est-à-dire que la gestion des Activités sociales soit confiée à «*un organisme entre les mains du gouvernement*». L'idée qui prédomine est que l'exécutif ne souhaite pas que cette «*école de responsabilité et de démocratie*» – pour reprendre une expression d'une journaliste du quotidien *Le Monde* de l'époque – ne soit redonnée au personnel. René Le Guen souligne alors l'importance de «*concrétiser par un acte important la volonté du conseil de gérer*» : le conseil d'administration nomme au cours de cette séance un directeur – Paul Chaumont – et un directeur adjoint – René Bordet – pour montrer au gouvernement que la reprise des Activités sociales est en marche, en dépit de l'avis contraire du délégué CGC.

Un rendez-vous est immédiatement pris par téléphone avec le ministre de l'Industrie gaulliste, Michel Maurice-Bokanowski, ancien collaborateur d'André Citroën. Il s'agit de maintenant de réaliser un «*inventaire par grands chapitres d'activités en tenant compte des aspirations du personnel*» pour ouvrir une autre page de l'histoire des Activités sociales.

ALEXANDRE COURBAN

1964

© LE CAMPION/SIPA

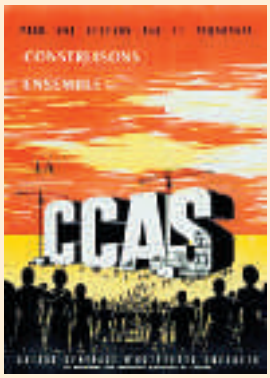

Les salariés des IEG redeviennent les seuls décideurs de leurs activités sociales et culturellles. En janvier, les Beatles montent pour la première fois sur la scène de l'Olympia. Comme chante Bob Dylan «The times they are a-changin'» : les temps changent…

1969

© JOSEPH MARANDO/CCAS

© ROGER VIOLLET

Un an après les «événements» de mai 68, le centre de Marinca Porticcio ouvre ses portes. Toujours en activité, il permettra à de nombreuses familles d'électriciens et de gaziers de découvrir et d'apprendre à aimer la Corse et préfigurera la construction par la CCAS d'autres centres de vacances en pleine propriété.

© JANINE NIEPCE/ROGER VIOLLET

1972

© DR/CCAS

Alors que l'université de Vincennes accueille depuis trois ans les non-bacheliers, la CCAS crée l'Institut de formation, de recherche et de promotion. L'Iforep formera des générations d'agents des IEG détachés dans les Activités sociales. L'accès de tous aux savoirs est en marche…

1985

© AFP IMAGE FORUM

Marquée par la lutte contre le racisme et le combat contre l'apartheid en Afrique du Sud, une nouvelle génération d'agents arrive dans les IEG. Les Activités sociales en profitent pour organiser le premier festival de Soulac. Il réunit 10 000 jeunes sous la pinède du centre de vacances de Soulac (Gironde) pour trois jours de fête, de débats et de concerts.

1997

© JULIEN MILLET/CCAS

En juillet, la CCAS signe avec les pouvoirs publics, des opérateurs du tourisme et du monde associatif, une « Charte pour l'accueil et l'intégration des personnes handicapées dans les centres de vacances », réaffirmant ainsi son rôle pionnier en la matière. Cette année-là, le nombre de jeunes et d'adultes en situation de handicap physique ou mental en séjours de vacances passe de 135 à 350 enfants et de 107 à 392 adultes.

2001

© FOTOSITE/SIPA

« Un autre monde est possible. » En janvier, le 1er Forum social réunissant les « altermondialistes » se tient à Porto Alegre (Brésil). Dans la foulée, la CCAS organise ses premiers « séjours solidaires ». Ils conduiront les voyageurs à travers le monde, sur la route des projets menés par des associations de gaziers et d'électriciens.

© CHRISTINE LEMORE

> « Je suis entrée à EDF en 1959. 1964, je m'en souviens bien. L'ambiance a changé du tout au tout ; j'étais une jeune syndicaliste. Pour tous les amis du changement de tension, la mobilisation autour des Activités sociales a été maximale. Nous étions à fond dans l'histoire. Aujourd'hui, j'anime le réseau solidaire de Seine-et-Marne. Les temps ont changé, mais le besoin de solidarité et de lien est toujours vivant. »
>
> ***MONIQUE,***
> *73 ans, animatrice réseau solidaire*

> « Nous sommes 6 000 collègues actifs ou inactifs à rendre possible le départ de nos enfants en colos, à s'assurer de leur sécurité et de leur bien-être, à les conduire au bout de leur voyage. La colo, ça commence dès que l'enfant grimpe dans le train… Mes enfants sont partis dès l'âge de 6 ans. Cela fait dix ans que je participe à l'accompagnement des jeunes. Contrairement à ce que croient certains, je ne suis pas payée pour le faire. J'obtiens, parfois trop difficilement, un détachement, le temps du voyage. J'apprécie le contact, la mobilisation, l'adrénaline qui accompagnent ce grand mouvement de départs et de retours. Les parents nous font confiance. Ils savent que nous sommes des collègues et aussi, comme eux, avant tout des parents. »
>
> ***SYLVIE,***
> *comptable au Havre,*
> *37 ans d'ancienneté à EDF*

> « On a compris que Christophe pouvait profiter des colos. Des doutes ? Oui sur tout ce qui est lié à son intimité : les repas, la toilette. On angoisse un peu. Pas sur sa fragilité car il est fort, mais sur sa vulnérabilité physique. Mais, tout s'est toujours bien passé. Et puis la CCAS est aussi très présente, c'est comme une chaîne qui se met en place pour rendre le départ et le séjour possibles. Les séjours « Pluriels », ça n'existe nulle part ailleurs, et c'est une vraie chance pour les familles et pour les jeunes. »
>
> ***ROSELITA,***
> *maman de Christophe,*
> *jeune handicapé*

Les salariés aux commandes

Parole de Jean Lavielle, président de la CCAS de 1997 à 2004

Dans les Activités sociales des IEG telles que fondées dans l'esprit de la Libération et du Conseil national de la Résistance, les salariés expriment une demande ; à partir de cette demande, les organisations syndicales pointent une revendication ; les gestionnaires demandent aux fonctionnels les possibilités et les diverses options. Puis les gestionnaires décident ; les fonctionnels mettent en œuvre et les salariés reçoivent le résultat de leur demande. C'est le fondement du par et du pour. Les salariés apprécient, jugent et s'expriment. Ce sont les bases de la démocratie.
Bien sûr, la nature des activités et leur mise en œuvre sont liées au gestionnaire en responsabilité. La bataille permanente pour faire vivre la SLVie fait partie de l'importance que l'on donne à l'expression des salariés. Faire le choix d'organiser les vacances adultes et famille en s'assurant d'un contenu, tant de culture que de découvertes, aurait pu être remplacé par la distribution d'une prime ou d'un chèque-vacances. Élaborer un projet éducatif en matière de vacances jeunes et ne déléguer à personne, ni le contenu, ni la mise en œuvre des vacances, aurait très bien pu être remplacé par une délégation auprès d'un organisme d'éducation.
L'idée directrice est que chaque activité a une double dimension : d'une part l'activité elle-même et d'autre part ce qu'elle contient et qui permet aux salariés et à sa famille de découvrir, de s'enrichir, de partager. C'est la mise à disposition d'actes pour aider à l'émancipation. C'est la dimension progressiste.
Les conséquences d'une gestion paritaire des activités sociales sont inimaginables. Il est nécessaire de définir qui a les clés du camion et qui tient le volant ? Le choix d'une gestion à prédominance patronale deviendrait forcément irréversible en particulier pour les retraités. Les agents des industries électriques et gazières et de leur famille doivent le savoir.

Activités sociales, mode d'emploi

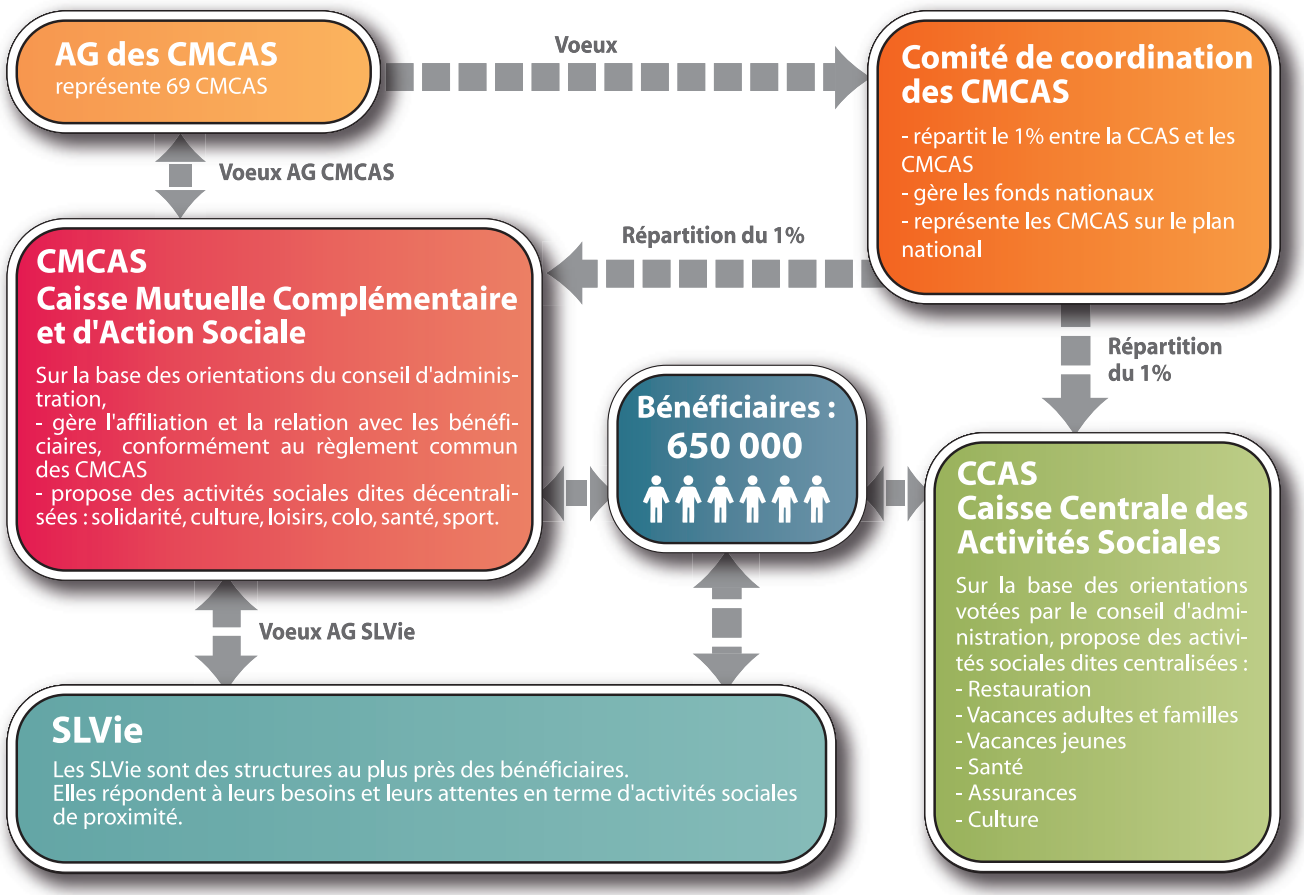
AG des CMCAS
représente 69 CMCAS
Voeux
Comité de coordination des CMCAS
- répartit le 1% entre la CCAS et les CMCAS
- gère les fonds nationaux
- représente les CMCAS sur le plan national
Voeux AG CMCAS
Répartition du 1%
CMCAS
Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale
Sur la base des orientations du conseil d'administration,
- gère l'affiliation et la relation avec les bénéficiaires, conformément au règlement commun des CMCAS
- propose des activités sociales dites décentralisées : solidarité, culture, loisirs, colo, santé, sport.
Répartition du 1%
Bénéficiaires : 650 000
CCAS
Caisse Centrale des Activités Sociales
Sur la base des orientations votées par le conseil d'administration, propose des activités sociales dites centralisées :
- Restauration
- Vacances adultes et familles
- Vacances jeunes
- Santé
- Assurances
- Culture
Voeux AG SLVie
SLVie
Les SLVie sont des structures au plus près des bénéficiaires.
Elles répondent à leurs besoins et leurs attentes en terme d'activités sociales de proximité.

Infographie : SÉB LESIRE

Génération 2000

En lien direct

La CCAS tisse sa toile. Réalisé en interne, le site ccas.fr apparaît pour la première fois sur les écrans en 2001. Réservation, paiement en ligne des séjours, informations en continu sur les Activités sociales, chat en direct, Web TV, page facebook, application Smartphone…, la CCAS est en évolution permanente.

Permis de séjours

© THIERRY NECTOUX/CCAS

Solidaires en Afrique et en Asie, linguistiques en Espagne, en Angleterre ou en Irlande, les séjours jeunes à l'international se multiplient en 2002. Grâce aux partenariats noués par la CCAS avec des opérateurs associatifs, le monde est à eux ! Ouverts aux enfants dès 4 ans, les séjours de proximité font le plein pendant les « petites vacances » et se généraliseront à tous les congés scolaires.

Service compris

Avec le CESU petite enfance, la CCAS subventionne la garde des enfants de 0 à 3 ans. Dans le domaine de la santé, la couverture supplémentaire constitue un troisième niveau de couverture sociale. En 2013, le portail Culture et loisirs fait son apparition en ligne.

© JOSEPH MARANDO/CCAS

En voiture, SVP !

© DOMINIQUE LORIEUX/CCAS

La nouvelle « billetterie Jeunes » organise chaque année le voyage en train des 35 000 enfants et jeunes bénéficiaires, soit l'équivalent de près de 70 000 trajets avec l'appui de 6 000 convoyeurs bénévoles, tous salariés ou retraités des IEG.

Engagés volontaires

© PHILIPPE MARINI/CCAS

À l'initiative des CMCAS, des agents, la plupart en inactivité, se regroupent sur la base du volontariat pour former les réseaux solidaires. Leur mission : organiser le contact, la visite, ainsi que les activités des agents inactifs qui le souhaitent.

Bon appétit !

© ÉRIC RAZ/CCAS

Vitrine du savoir-faire de la CCAS en matière de restauration méridienne, le restaurant marseillais Allar rouvre ses portes, en décembre 2013, après un an et demi de travaux. Plus grand, mieux équipé, sa capacité d'accueil a été multipliée par deux.

Plus si affinités

La CCAS décide de constituer un « pôle affinitaire » avec deux de ses partenaires : la fédération Léo-Lagrange et la Ligue de l'enseignement. La signature d'une Charte entre les trois partenaires a lieu en novembre 2013.

© XAVIER ZIMBARDO/CCAS

Les Activités sociales sont vôtres

Enjeux et perspectives des Activités sociales avec Michaël Fieschi, président de la CCAS.

© JULIEN MILLET/CCAS

MICHAËL FIESCHI, au service du par et du pour.

Comment la gouvernance des Activités sociales, assurée par les salariés des IEG et leurs représentants syndicaux, influence-t-elle la nature des activités et leur mise en œuvre ?

Ce mode de gouvernance, comme on dit aujourd'hui, est porteur d'une exigence forte à l'égard des salariés et de leurs familles. Comment en serait-il autrement puisque ce sont eux qui sont aux commandes ! Ils sont juges et arbitres – les élections ont lieu régulièrement – mais également artisans de leurs activités sociales, porteurs de projets. Les gaziers et les électriciens ont acquis la force de s'affranchir du simple rapport commercial dans leur temps libre. Ce n'est pas rien ! Quand on sait que le marché des comités d'entreprise est estimé à plus de 15 milliards d'euros, avoir la volonté de ne pas s'abandonner au miroir aux alouettes, c'est être libre ! C'est aussi ne pas avoir peur d'être parfois à contre-courant. On pourrait multiplier les exemples. Ainsi, nous n'avons jamais lâché sur la pérennité des séjours jeunes, quand d'autres, collectivités territoriales ou associations, confrontés à la législation, transféraient cette activité. De plus, les avoir rendus accessibles de plein droit aux enfants en situation de handicap était une gageure, pour certains, une folie ! Pourtant, c'est la norme chez nous ! On pourrait dire la même chose de l'action culturelle dans les centres de vacances, les séjours solidaires, les séjours bleus de nos anciens. Tout cela à des tarifs solidaires, garantissant de l'accès de tous et partout.

On évoque, ici ou là, le retour d'une gestion paritaire, c'est-à-dire avec contrôle et arbitrage des représentants de la branche des IEG. Qu'en pensez-vous ?

Ce serait la négation pure et simple de ce que sont nos Activités sociales. J'en profite pour souligner que nous ne sommes pas un comité d'entreprise ; nos attributions, mais aussi nos obligations, nous conduisent à nous occuper, certes des vacances, de l'action culturelle et sportive, d'assurances, de prévoyance, de restauration méridienne, mais aussi, et c'est important, d'action sociale et de protection sociale avec, par exemple, la couverture supplémentaire maladie pour les retraités. Dans tous ces secteurs, les représentants des salariés, dans leur pluralisme, j'en témoigne, n'ont qu'une préoccupation : celle des besoins des salariés et de leurs familles. Toutes les grandes étapes de modernisation de la société, de l'économie, les grands moments industriels de l'histoire de notre pays, se sont accompagnés de droits nouveaux pour les salariés d'intervenir dans les choix et la gestion de leurs entreprises – leurs activités sociales en font partie intégrante ! Aujourd'hui, dans tous les secteurs de la société, sortir des impasses imposées par le libéralisme rend plus urgente l'extension des droits des salariés, des citoyens à peser sur les choix. Dans les IEG, pourquoi ferions-nous alors le chemin à l'envers ?

Les salariés des IEG sont très divers. Le risque de rupture du lien qui les unit est réel. Comment faire face à ces réalités ?

L'énergie en France est aujourd'hui structurée dans une branche industrielle qui regroupe près de 150 entreprises. Voilà le champ d'actions des Activités sociales. L'ouverture des droits, la participation de l'ensemble des salariés de la branche, l'aide au renforcement des liens solidaires entre eux. Nous agissons pour l'élargissement de notre offre à l'ensemble des salariés qui participent à la création des richesses du secteur. Les jeunes sont plus nombreux. Dans les IEG, pourquoi ferions nous alors le chemin invers ?

PROPOS RECCUEILLIS PAR THIERRY MARCK

L'histoire au présent

Sur tous les fronts, Gérard Del Maschio défend avec ardeur le monde ouvrier et son histoire.

Conseiller prud'hommal, l'éléctricien défendait le matin même à la cour d'appel de Paris en tant que mandataire syndical. Là, il sort d'une de ses librairies préférées. Dans son cartable, un ouvrage d'histoire contemporaine, un autre sur le marxisme et une vieille édition rarissime : *La République communiste chrétienne des Guaranis, 1610-1768*, de Clovis Lugon, ouvrage suggéré par son prof de fac. Car, à 57 ans, Gérard est un jeune étudiant… qui sera dans quelques mois en inactivité de service.

Demandez-lui d'évoquer son histoire personnelle, Gérard vous parlera conquêtes sociales et syndicalisme. Pour ce fils d'immigré italien, l'histoire du mouvement ouvrier est une seconde peau. « *Toutes les conquêtes sociales viennent du mouvement ouvrier et notamment celles de 1936, générées par la conscience de classe, l'augmentation du chômage et l'occupation des usines.* »

PLUS DE QUARANTE ANS DE MILITANTISME ont forgé ses convictions. « *Il n'y a pas d'avancée sociale sans rapport de forces. Le conflit génère des ouvertures. […] Si l'on reste dans le consensuel, si tout le monde a peur et se passe de la pommade dans le dos, rien n'avance…* » Gérard a aussi sa bête noire, qu'il dénonce d'emblée : « *les médias et les journalistes complaisants (ndlr : les nouveaux chiens de garde), le discours économique des soi-disant experts invités au 20 heures qui vous expliquent que ça ira mieux demain. On entend le même discours depuis des lustres* ». L'adage de ce militant acharné ? La célèbre formule de Lénine : « La confiance n'exclut pas le contrôle ».

Sa vindicte n'épargne pas son propre camp. « *Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la CGT comptait 6 millions d'adhérents. Tous syndicats confondus, le taux de syndicalisation plafonne aujourd'hui à 7 % des salariés. Nous sommes la lanterne rouge de l'Europe…* » Sa priorité : défendre l'emploi et notamment celui de l'industrie. « *Si tu perds ton travail, tu perds ta dignité. […] Les primes au licenciement ne remplaceront jamais la valeur sociale de l'emploi.* »

Président de la CMCAS de Paris, Alain Quiot a partagé nombre d'actions militantes avec Gérard. Il voit en lui « *un homme engagé, un fonceur qui donne tout, pense surtout aux autres et ne demande rien. Il n'attend aucune reconnaissance et sait faire face aux crises* ».

VIVRE À 100 %, pour rattraper le temps ? Comme beaucoup d'enfants d'ouvriers, Gérard n'a guère eu le choix. À 16 ans, en 1972, il quitte l'école, direction la métallurgie. Le lendemain de son embauche, il se syndique. Trois ans plus tard, il devient électricien dans le service public – un terme qu'il revendique et incarne au pied de la lettre – avant de rentrer, en 1985, dans les IEG.

Conseiller prud'hommal à partir de 1987, il bénéficie de la validation des acquis professionnels (VAE) et reprend les études vingt-cinq ans plus tard. En 2002, il cumule CAP, BEP et bac pro. Passe une maîtrise de droit en 2004. Il navigue entre les articles de loi et les conventions collectives – « *ces outils*

©THIERRY MOREL/CCAS

dates clés

Quitte l'école à 16 ans.

1975
Travaille comme électricien à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris.

1985
Entre à EDF-GDF.

31 DÉCEMBRE 2012
Mis en examen avec huit syndicalistes pour avoir défendu une collègue licenciée, témoin d'un accident de travail non déclaré. Date du procès : courant 2014.

«IL N'Y A PAS d'avancée sociale sans rapport de forces.»

qui servent à défendre les salariés » –, comme un poisson dans l'eau. Son diplôme de l'enseignement supérieur lui permettra de rejoindre pendant quelques années sa fédération, la CGT, pour apporter sa pierre à l'édifice de la lutte contre la discrimination syndicale. Il ne s'arrêtera pas en si bon chemin. En 2009, Gérard s'inscrit en master M2 d'histoire contemporaine. Sujet d'étude : « 1933-1940. La montée du fascisme et la Fédération française des travailleurs du livre ». Mention « très bien », en toute modestie… « *Oui, ça fait plaisir.* » Sans plus s'étendre.

Pourquoi la fédération du livre ? « *La fédération des mines et de l'énergie ne possède pas ou très peu d'archives d'avant-guerre. Celle du livre, si.* » Des archives qui ont pourtant bien failli disparaître. Annexées par l'Allemagne, elles ont rejoint Berlin en 1940, sont parties à Moscou en 1945 et revenues à Montreuil en 2008. Une mine d'or pour ce mordu d'histoire syndicale. Des milliers de retranscriptions de débats et de réunions de l'époque dans lesquels il examine à la loupe les positionnements de la FFTL et de ses branches parisiennes. « *Une période où s'affrontent les partisans de l'action et ceux de la neutralité dont bon nombre passeront plus tard dans le camp de la collaboration et où les questions de la réunification de la CGT et de l'activité syndicale revendicative sont souvent abordées en termes corporatistes.* » Toutes ces questions résonnent dans le présent. Comment doit se positionner un syndicat par rapport aux questions politiques ? Comment réconcilier les jeunes et le syndicalisme ? Autant de sujets que Gérard aborde régulièrement lors de conférences qu'il anime à la CMCAS de Paris, quai de Jemmapes. Dernier message aux intéressés : « *Impossible de comprendre le présent sans connaître l'histoire.* » ***SOPHIE CHYREK***

LES IMMANQUABLES

LES MUSÉES

LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE À PARIS ET EN PROVINCE: LA RÉSERVE DE LA HAUTE TOUCHE À AZAY-LE-FERRON (INDRE), LE MARINARIUM DE CONCARNEAU, L'HARMAS DE FABRE À SÉRIGNAN, LE JARDIN BOTANIQUE DE MENTON LE CENTRE POMPIDOU DE METZ. LA CITÉ DES SCIENCES ET LE PALAIS DE LA DÉCOUVERTE À PARIS.

LE MUSÉE DU QUAI BRANLY À PARIS. MUSÉE DE LA RÉSISTANCE (PLUSIEURS ANTENNES).

LECTURE

- LA DOTATION LIVRES CCAS
- PRINTEMPS DES POÈTES, DANS LES RESTAURANTS CCAS, DU 8 AU 23 MARS, THÈME "AU CŒUR DES ARTS".
- FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE ET DE BANDE DESSINÉE, DE CHERBOURG-OCTEVILLE DU 5 AU 8 JUIN.
- SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'EXPRESSION POPULAIRE D'ARRAS, 1ER MAI.
- L'UNIVERSITÉ PARIS LA SORBONNE, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.
- LIVRE EN TÊTE, À PARIS, 2E SEMESTRE.
- SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE DE MONTREUIL, 2E SEMESTRE.
- FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE DE ROUEN, 2E SEMESTRE.

CULTURE – LES FESTIVALS

- FAITS D'HIVER, DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER À PARIS.
- LE FIGRA, AU TOUQUET DU 26 AU 30 MARS.
- CHANTONS SOUS LES PINS, DU 1ER AU 30 MARS.
- LE PRINTEMPS DE BOURGES, DU 22 AU 27 AVRIL.
- LE FESTIVAL DU CINÉMA DE BAIN (RENCONTRES EUROPÉENNES DU MOYEN MÉTRAGE), DU 8 AU 13 AVRIL.
- FESTIVAL ALORS CHANTE, À MONTAUBAN, DU 26 MAI AU 1ER JUIN
- VISIONS SOCIALES, FESTIVAL DE CINÉMA DE LA CCAS PENDANT LE FESTIVAL DE CANNES, DU 17 AU 25 MAI.
- LES JEUNES ET LES ENFANTS D'ABORD, FESTIVAL ARTISTIQUE JEUNE PUBLIC, DU 1ER AU 03 MAI, AU CENTRE CCAS DU CAP D'AGDE.
- REGARD SUR LE DOC, À MARINCA DU 11 AU 13 MAI.
- RENCONTRES HORIZONS ART NATURE, DANS LE MASSIF DU SANCY, DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE.
- LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA ROCHELLE, DU 27 JUIN AU 7 JUILLET.
- CONTRE-COURANT, FESTIVAL PLURIDISCIPLINAIRE PENDANT LE FESTIVAL D'AVIGNON, DU 11 AU 19 JUILLET, À LA BARTHELASSE, AVIGNON.
- LES RENCONTRES INTERNATIONALES DU THÉÂTRE EN CORSE ARIA, DÉBUT AOUT DANS LA VALLÉE DU GUISSANI.
- FIESTA DES SUDS, À MARSEILLE 2ème SEMESTRE.
- FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'AMIENS, DU 14 AU 22 NOVEMBRE. 2ème SEMESTRE.
- TRÈS TÔT THÉÂTRE, À QUIMPER - 2ème SEMESTRE.

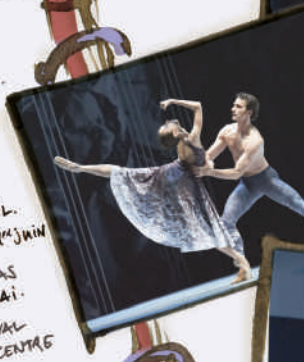

de 2014

L'année 2014 s'annonce riche en événements. Pour ne rien rater, restez connectés sur ***journal.ccas.fr***

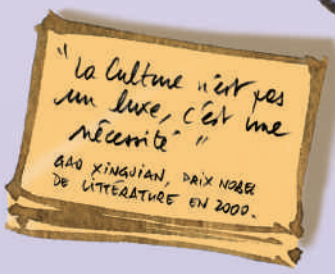

LE CHALLENGE JULIETTE PATAY (FEMME) ET RAYMOND BOYER (HOMME) DE SKI ALPIN DE FOND ET SNOW-BOARD, DU 6 AU 9 FEVRIER, AUX CENTRES CCAS DE MÉGÈVE, ORGANISÉ PAR LA CMCAS DEUX SAVOIES.

LES CHALLENGES CORENTIN CARIOU (INDIVIDUEL) ET MARCEAU FLANDRE (EN ÉQUIPE) DE TENNIS DE TABLE, DU 22 AU 25 MAI, À NOUAN-LE-FUZELIER (LOIR ET CHER) ORGANISÉ PAR LA CMCAS CHARTRES ORLÉANS

LE CHALLENGE VICTOR RECOURAT DE RUGBY, DU 13 AU 15 JUIN, AU CENTRE CCAS DU CAP D'AGDE ORGANISÉ PAR LA CMCAS LANGUEDOC.

LA MOUNTAGNADE, DU 19 AU 21 SEPTEMBRE, AU CENTRE CCAS DE LUZ-SAINT-SAUVEUR, ORGANISÉ PAR LA CMCAS BÉARN-BIGORRE.

AVENTURES SPORTIVES DANS LES ALPES, DU 10 AU 14 SEPTEMBRE, AU CENTRE CCAS SAVINES-LE-LAC ORGANISÉ PAR LA CMCAS GAP.

LES TROIS MUSICIENS de La Rue Kétanou chantent un hymne à la tolérance et à la vie.

« Le bonheur, c'es

Quinze ans que La Rue Kétanou sème ses pépites musicales. Pour la sortie de son sixième opus, *Allons voir*, rencontre avec Florent Vintrigner, auteur-compositeur et accordéoniste de ce trio éclatant et fantaisiste, qui ne manque ni d'énergie ni de poésie pour parler simplement des choses de la vie.

Comment est née l'aventure La Rue Kétanou ?

J'ai rencontré Olivier Leite et Mourad Musset[1] au théâtre du Fil[2]. Un théâtre-école qui a pour vocation d'amener le théâtre là où d'ordinaire il est absent : dans les cités, les prisons… et d'y monter des pièces avec les intéressés. Toujours avec cette volonté du théâtre pour tous. Cette école de la vie a laissé des traces, forcément. Ensuite, nous avons créé *La Rue Kétanou*, spectacle qui mêlait théâtre et chansons que l'on a d'abord joué dans la rue, les squats et les bars. Puis on a fait la première partie du groupe Tryo (en 2000).

C'est une écriture, une composition à six mains. Comment cela se passe-t-il ?

C'est très variable et collectif. Chacun apporte sa touche. Quelquefois, l'un arrive avec son texte, l'autre avec une musique, que l'on retravaille et arrange ensemble. En général, il y a une phrase qui a surgi à un moment donné et l'on voit où elle nous mène ; le reste vient naturellement. Mais on ne se dit jamais : on va travailler sur ceci ou cela. Dans l'écriture, toutes les portes sont ouvertes.

Quelles sont vos sources d'inspiration ?

Tout ! La vie ! Finalement, comme tout le monde, j'allais dire. Nous sommes simplement guidés par notre liberté de penser. Nous n'avons pas de thèmes de prédilection, ni de sujets tabous, il suffit juste trouver la bonne façon de les traiter. On ne s'interdit rien ! Mais on reste toujours sincères et positifs, ce qui n'empêche pas d'aborder des sujets graves.

Pour qui et pourquoi écrivez-vous des chansons ?

D'abord, égoïstement pour soi, pour se faire plaisir. Et pour notre public évidemment. J'aime écrire. Le moment où j'écris est le moment où je me sens vivant. Bien sûr, à chaque fois, je pense à quelqu'un ou quelque chose en particulier. Mais ma chanson destinée au départ à une personne singulière devient ensuite universelle pour le public. J'aime l'idée que quelqu'un s'y reconnaisse, que chacun s'en empare, se l'approprie et y trouve ce qu'il a envie d'y voir. Je crois qu'on écrit aussi pour se lier aux autres.

Une chanson peut-elle bousculer les mentalités, faire bouger la société ?

Les nôtres, je ne sais pas. Pour ma part, certaines chansons de Brel et celles de Brassens m'ont, en tout cas, conforté dans mes opinions. Mais si des poètes ont de tout temps été enfermés ou même assassinés, c'est probablement qu'ils étaient influents, qu'ils dérangeaient la société parce qu'ils proposaient un autre point de vue…

© RASCÃO/LA RUE KETANOU

st d'être vivant »

Vous considérez-vous comme engagés ?
Je me méfie beaucoup de ces mots-là. Avoir une opinion, c'est bien ; écrire dans son coin une chanson qui dénonce des choses, c'est facile ! Faire un concert pour soutenir une cause, très bien ! On le fait. Mais je ne risque rien, je ne subis aucune pression ! S'engager, c'est autrement plus complexe. C'est donner de son temps et de sa personne. Défendre une cause pour de vrai, c'est mettre en application ses idées. Les dirigeants du théâtre du Fil, eux, ont un réel engagement. Quand je participe avec eux à faire jouer *L'Homme qui rit* de Victor Hugo dans les prisons, alors oui, là, je me peux me sentir un peu engagé.

Vous êtes un antidote à la morosité. Quel est votre secret ?
Je n'oublie jamais la merveilleuse phrase de Prévert qui dit, en gros, « Tâchons d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple ». Nous sommes comme tout le monde, avec nos peines et nos joies. Sur scène, on se doit d'insuffler du positif, de la gaieté. J'écris, je chante pour partager avec les autres ; pour leur dire : « vous n'êtes pas les seuls à avoir du chagrin ; on s'en remet, mais c'est très important d'en passer par là ». Pour leur montrer toute la beauté du chagrin et tout le malheur de ceux qui ne l'ont pas éprouvé. Allain Leprest, qui fut plus qu'un modèle pour moi, l'a magnifiquement exprimé dans sa chanson « Le chagrin ». Le bonheur pour moi, c'est d'être vivant, de se sentir vivant. On a la chance de réaliser nos rêves, on s'est donnés cette chance-là. On refuse l'aigreur, ça vient peut-être de là…

Vous qualifiez vos chansons de populaires. Qu'est-ce que ça signifie ?
Populaire et pas populiste. C'est une musique et des paroles sans barrières, qui s'adressent, qui parlent à plein de gens différents, toutes générations et classes sociales confondues. Une musique qui leur appartient, qui leur ressemble.
Cela tient sans doute au fait que nos compositions ne sont pas aseptisées, presque artisanales, que tout n'est pas parfait. Le public trouve probablement un certain charme à nos imperfections.

Dans la chanson « Negrita », vous parlez de « remettre du souffle dans l'espérance », est-ce cela qui vous motive ?
C'est complètement ça ! Ce ne sont pas nous, les artistes, les philosophes, les penseurs qui donnons du rêve au public. On ne fait que les encourager à réaliser leurs propres rêves. Un peu comme les parents avec leurs enfants. Nous ne faisons que leur souffler qu'ils doivent y croire.

Que peut-on vous souhaiter, hormis du succès pour ce nouvel album ? De continuer à donner carte blanche à vos rêves, comme le dit votre chanson « Un tour » ?
Je dirais : « Pour nous ça va, merci ! » Nous avons l'énergie pour cela. Le mieux serait que tout le monde ait envie d'aller au bout de ses rêves. Il y aurait moins de frustrations et le monde se porterait mieux.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-LINE VITU

(1) Olivier Leite, batterie et guitare, Mourad Musset, guitare.
(2) La compagnie-école qui forme aux métiers du théâtre et de l'animation à Savigny-sur-Orge (Essonne). larueketanou.com

À vous de jouer

PAR ÉRIC BIRMINGHAM

partie d'échecs

GÂCHIS

« Combien j'échoue, simplement par peur d'échouer. »

Paulo Coelho, écrivain brésilien

Aux échecs, particulièrement en compétition, c'est une faute grave de ne pas tirer avantage d'une situation favorable. Lorsque les circonstances le demandent, aller de l'avant est une obligation. La difficulté est évidement de «sentir» la position et de parvenir à déterminer si un gain tactique est là, tapi dans les méandres des variantes qui dansent sous nos yeux.
À Dortmund, l'an passé, Peter Leko avait annulé face à Vladimir Kramnik une finale marathon de 134 coups.
Les deux champions avaient été surpris d'apprendre que le grand maître russe avait manqué un gain tactique au 37e coup. Interrogé sur cette occasion manquée, Kramnik avait déclaré : « *Il est difficile de comprendre pourquoi je rate une ligne gagnante de deux ou trois coups… Le travail que je dois produire est essentiellement d'ordre psychologique.* »
À vous de jouer, quel est le gain manqué par le n° 3 mondial ?
Position après le 36e coup noir de la partie :
Vladimir Kramnik – Peter Leko
Dortmund, Allemagne, 7e ronde, 2012.

Les blancs jouent et gagnent.

solution

37.Tbxb6! (dans la partie, Kramnik joua : 37.Cd3? Stratégiquement le coup s'explique, le cavalier est bien plus fort que le fou.) ***37…Td8*** (si : 37…Txb6?? 38.Ta8+ Tb8 39.Txb8+ Tc8 40.Txc8+ Fd8 41.Txd8 mat) ***38.Txe6*** avec deux beaux pions d'avance. (Après 37.Cd3 ? Leko continua par 37…Tcb7 et le point fut partagé au 134e coup.)

festival

Tous à Momix !

Venez découvrir Momix, le festival international jeune public à Kingersheim du 30 janvier au 10 février. La CMCAS Mulhouse vous propose trois spectacles à des tarifs préférentiels avec, à la clé, un goûter et une rencontre avec les artistes.
Mercredi 5 février à 10 h, *Drôles de zanimaux*, à partir de 4 ans.
Samedi 8 février à 20 h 30, *Appels entrants illimités*, théâtre, à partir de 14 ans.
Dimanche 9 février à 11 h, *Sur la corde raide*, marionnettes, à partir de 6 ans.
Inscription et infos sur mulhouse.cmcas.com

Bol d'or

Rassemblement !

Rendez-vous le week-end du 26 et 27 avril pour la 78e édition du Bol d'or. Un rassemblement festif est organisé, comme chaque année, par la CCAS, les CMCAS Berry-Nivernais, Bourgogne-Franche-Comté auquel participeront les motards de la SNCF et l'association Handicap motards solidarité.
Renseignement et inscription sur ccas.fr et dans vos CMCAS.

spectacles

Envies de sortir

© FRANÇOIS EDE

Retrouvez sur l'espace Culture et loisirs du site de la CCAS une gamme large et diversifiée d'offres. Ce mois-ci, nous vous recommandons deux spectacles : *Pneuma*, de Carolyn Carlson (danse contemporaine), à l'opéra de Bordeaux, le 23 mars ; *La Bohème*, de Puccini, à l'opéra Bastille, Paris, le 11 avril.

écriture

On en PARLE…

Vous êtes bénéficiaire, vous écrivez. La CMCAS d'Angoulême, dans le cadre des activités PARLE, coordonne un réseau d'acteurs constitué des agents écrivains, écrivants amateurs. Elle se propose de faire connaître vos écrits et d'animer un dialogue avec vous et les agents, via le blog. Cette initiative permet de promouvoir des rencontres dans les CMCAS. N'hésitez pas à envoyer vos écrits directement à la CMCAS Angoulême, qui organise la collecte des ouvrages : CMCAS, à l'attention de Manuel da Silva – 400, av. de Navarre 16024 Angoulême Cedex.
Rendez-vous sur parle.cmcas.com

La tête et les jambes

Athlettres, ou quand sport et littérature la jouent collectif.

Si la tentation est grande d'opposer l'écrivain d'intérieur au sportif de plein air, la soirée Athlettres parrainée par la CCAS dans le cadre du 5e festival Livres en tête, le 27 novembre dernier, a révélé les liens forts qui unissent sport et littérature.

INVITÉ D'HONNEUR, Raymond Poulidor le reconnaît : « *Écrire est un sport qui nécessite concentration et courage. Un écrivain est un sportif dans l'âme.* »
« Sport et littérature » n'est pas un genre littéraire en soi, mais un mode d'expression dans lequel la pratique sportive est une source d'inspiration pour les auteurs.
L'écrivain Pierre Jourde, adepte de boxe française et de savate, a choisi et sélectionné les textes de la soirée : « *La littérature traite tous les sports, mais deux en sont ses favoris : le cyclisme et la boxe.* »
Le sport offre une grande diversité littéraire, comme l'a démontré Athlettres, avec des textes variés, drôles, sarcastiques, loufoques, captivant, narratifs… rédigés par des écrivains, des journalistes ou des sportifs. On pourrait s'aventurer à dresser une typologie dans laquelle on trouve des écrivains qui écrivent sur le sport, comme Théophile Gautier qui a retracé l'histoire de la savate, l'ancêtre de la boxe française. Des journalistes sportifs, dont certains ont été aussi de grands écrivains du sport, comme Antoine Blondin ou Albert Londres. Sans oublier ceux qui écrivent contre le sport, comme Pierre Desproges et son texte ravageur sur le foot.

« POUPOU », invité vedette à Athlettres.

© THIERRY NECTOUX/CCAS

Quant aux sportifs, ils écrivent souvent avec la complicité de rédacteurs. À la retraite, Raymond Poulidor demeure très actif. Il a participé à plusieurs livres[1]. « *Je n'ai jamais songé à écrire sur ma carrière. Ce sont mes supporteurs et certains journalistes qui me l'ont demandé. Puis je me suis pris au jeu.* »
Le sport et la littérature nécessitent une pratique de l'entraînement et de la répétition où « *l'intention devient instinct, l'esprit devient corps* », comme l'explique Pierre Jourde. « *Il faut apprendre des combinaisons complexes, rompre son corps et son esprit, à ce qui est en fait une syntaxe. Le geste du boxeur, à force d'être répété, finit par devenir parfait et instinctif. L'écrivain, à force de reprendre sa phrase, finit presque sans y penser par trouver le bon rythme, la bonne sonorité.* » La littérature s'apparente même parfois à un sport de combat. Car écrire, n'est-ce pas s'affronter violemment au monde ? ***FRÉDÉRIQUE ARBOUET***

(1) *La Gloire sans maillot jaune* (éd. Calmann-Lévy, 1968) ; *Poulidor par Poulidor* (éd. Jacob Duvernet, 2004) ; *Poulidor intime* (éd. Jacob Duvernet, 2007) ; *Le Poulidor* (éd. Jacob Duvernet, 2009) ; *Mes 50 Tours de France* (éd. Jacob Duvernet, 2012).

côté jardin

PAR MICHEL COURBOULEX

Garder fleuries les roses de Noël ?

LES ROSES DE NOËL (Helleborus niger) sont des plantes horticoles en pot fréquemment offertes en fin d'année. Pour prolonger leur floraison, plantez-les au jardin ou conservez-les à l'extérieur. Ne négligez surtout pas les arrosages, car le froid dessèche rapidement le substrat.

les feuilles mortes…

Les feuilles mortes sont le paillage naturel des arbres, il vaut mieux les laisser se décomposer en place. Si vous les ramassez, compostez-les avec les ultimes tontes de gazon et tout ce qui contient de la verdure.

au labour

La pratique du labour est justement mise en cause, on peut s'en passer dans la majorité des cas. Mais pour offrir une terre fine aux semis de printemps, il faut labourer à grosses mottes qui se décompacteront sous l'effet du gel.

le mot latin

COLCHICUM, COLCHIQUE : de le région de Colchique, patrie de Médée la magicienne. Cette plante est très toxique.

Les mots croisés ont cent ans !

LES ANCÊTRES DES MOTS CROISÉS sont les « mots carrés » dépourvus de cases noires et où les mots placés dans les lignes successives se retrouvent aussi dans les colonnes successives. L'Anglais Arthur Wynne, en créant des cases noires, a développé ce jeu, en permettant la dissymétrie lignes/colonnes et en multipliant à l'infini les combinaisons (formes variées des grilles, croisements multiples, mots de longueurs différentes, présence possible de plusieurs mots par ligne ou par colonne)… Plusieurs variantes existent selon les pays. Sa première grille fut publiée le 21 décembre 1913 dans le *New York World*. En France, la première grille a été publiée le 9 novembre 1924.

« Le théâtre rapport

Théâtre populaire, médiation culturelle, événement CCAS « Contre courant »… Entretien avec Olivier Py, acteur, auteur, metteur en scène et directeur du festival d'Avignon.

Contre courant aura lieu du 11 au 19 juillet. Hébergement, week-end CMCAS, programme complet… Renseignements sur ***ccas.fr***

LE THÉÂTRE d'Olivier Py : l'art de l'émerveillement.

©CAROLE BELLAÏCHE/FESTIVAL D'AVIGNON

En juillet 2013, vous êtes venu au festival Contre courant jouer votre spectacle-cabaret Miss Knife. Quel souvenir en gardez-vous ?

Un souvenir merveilleux. J'ai d'abord eu très peur à cause des cigales ! Puis avec le soir, l'acoustique est redevenue très claire et ça a été une soirée magnifique.

Et l'échange avec le public après la représentation ?

C'était pratiquement ma première rencontre de l'été avec le public à Avignon. C'était un moment très riche.

Comment décririez-vous le partenariat entre le festival d'Avignon et Contre courant dont il a été question avec Michel Lebouc, secrétaire général de la CCAS et président de la commisiion Activités culturelles ?

C'est un partenariat qui a inventé un nouveau rapport in/off moins imperméable. Il y a aussi cette volonté de retrouver l'idée même du théâtre populaire que je trouve très forte. L'an dernier, à Contre courant, j'ai croisé Marie-José

âtre sauve notre au monde »

Malis, mais aussi Angélica Liddell, l'une des rares artistes à avoir jamais joué le même spectacle au in et à Contre courant.

Quel sens ce partenariat prend-il dans votre projet en tant que nouveau directeur du festival d'Avignon ?
Cela reste à définir et à construire. Mais le fait que je sois allé moi-même jouer à Contre courant a valeur de signe. Si on peut créer de nouvelles passerelles avec Contre courant, on le fera.

Qu'entendez-vous par « théâtre populaire » ?
C'est une grande question. Cette définition change tout le temps avec les époques. Le théâtre populaire, c'est essayer d'avoir dans les salles une représentation de la société. Et c'était ça l'idée de Vilar. Ce n'était pas de faire du théâtre prolétaire. Pour Vilar, le non-public c'était les ouvriers. Or, aujourd'hui il n'y a plus vraiment de classe ouvrière. Pour moi, le public qui manque et qu'on doit toujours conquérir, c'est un public de chômeurs, un public des quartiers, un public jeune. Il faut créer une médiation pour ces publics parce qu'ils ne viendront pas d'eux-mêmes dans les salles.

Comment allez-vous procéder pour créer cette médiation ?
La FabricA[1] est un élément extrêmement important car c'est un élément local qui va dépasser le cadre du calendrier du festival. Mais il y a aussi un travail de fond, avec des partenariats, des associations sur place et peut-être des changements tarifaires, des quotas de places à réserver. Car sinon, ce sont toujours les mêmes qui remplissent les salles.

Le théâtre est-il trop cher ? Réservé à un public trop limité ?
La question n'est pas véritablement financière. C'est davantage une question de disponibilité. Les tarifs sont bas pour certains spectateurs et trop élevés pour d'autres. Nous sommes dans une société à deux vitesses.

Que reste-t-il à construire dans le champ de la médiation culturelle ?
Beaucoup de choses. D'abord décentraliser la médiation. La décentralisation a fait 300 km pour aller dans les villes et les régions. Aujourd'hui elle a 3 km à faire pour aller dans les quartiers : organiser des rencontres avec les artistes, des ateliers, du théâtre pour les enfants, des spectacles itinérants…

> « À Contre courant, je vois l'esprit même du festival d'Avignon réalisé. »

Quel regard portez-vous sur le travail de médiation fait à Contre courant ?
Je crois qu'il est absolument réussi, puisqu'il y a à la fois l'exigence culturelle et un public populaire. À Contre courant, je vois l'esprit même du festival d'Avignon réalisé.

Pour vous, le théâtre est « essentiellement populaire en restant minoritaire ». Qu'entendez-vous par là ?
Le théâtre reste minoritaire. On ne fait pas d'un seul coup, comme pour le JT, 12 millions de spectateurs. Mais je crois qu'un seul spectateur peut légitimer une représentation de théâtre. Et quelque fois 12 millions de téléspectateurs ne légitiment pas l'émission qu'ils regardent. C'est ça la grande différence. On peut être joyeusement minoritaire.

« Le théâtre est un radeau dans le naufrage du siècle », écrivez-vous dans* Les Mille et Une Définitions du théâtre[2]*. Avec le théâtre, il s'agirait de « sauver le rapport au monde » ?
C'est une phrase parmi mille qui évoque notamment le rapport que nous avons aujourd'hui avec les écrans. Je crois qu'on ne peut pas vivre dans un monde où on ne vit que par la procuration des écrans. C'est cela le rapport au monde qui est sauvé avec le théâtre. C'est cet émerveillement devant le monde. Le théâtre doit nous apprendre que le réel est une question. Ce n'est pas du tout de la matière inerte.

S'il y avait une seule de vos mille et une définitions du théâtre à retenir, laquelle choisiriez-vous ?
Peut-être celle-ci : la récompense de n'avoir rien attendu.

C'est cela le théâtre ?
Oui. Mais c'est peut-être aussi la vie intérieure. Il faut une disponibilité à ce qui se passe dans notre vie intérieure. Le théâtre nous ramène à cette disponibilité. Et je crois que les écrans, au contraire nous en éloignent, toujours.

Le théâtre est aussi pour vous un ralentissement.
Oui, parce que le monde va de plus en plus vite. Dans ce monde, il faut aimer, boire, manger, se divertir à des cadences infernales. Des cadences qui à mon avis ont dépassé la pulsion, le rythme cardiaque et l'humanité… Il faut commencer par ralentir.

PROPOS RECUEILLIS PAR SAMY ARCHIMÈDE

(1) Lieu de répétition et de résidence d'artistes du festival d'Avignon, inauguré en juillet 2013, ouvert toute l'année au public.
(2) Éditions Actes Sud, 2013.

Trêve de coupures, il y a urgence !

Cet hiver, en vertu de la loi Brottes, aucune coupure d'électricité ou de gaz n'aura lieu. En principe. Mais la précarité énergétique gagne du terrain. L'idée d'un bouclier énergétique semble faire consensus. Reste à passer aux actes.

« Il y a urgence à améliorer les aides au paiement des factures, urgence à rénover massivement les logements des ménages précaires et urgence à moins et mieux consommer. » Au moment de quitter son poste de médiateur national de l'énergie, après six ans de mandat, Denis Merville ne craint pas l'emphase. « *L'énergie*, poursuit-il, *est un bien essentiel, qui doit être payé à son juste prix par ceux qui le peuvent mais dont l'accès doit être garanti aux plus vulnérables dans une société solidaire.* » Voilà pour les intentions. Neuf ans bientôt après la création du tarif de première nécessité (TPN) destiné aux ménages ayant des difficultés à payer leur facture d'électricité, le nombre de foyers en situation de précarité énergétique est au plus haut : 4 millions de ménages dépensent plus de 10 % de leurs revenus au paiement de leurs factures énergétiques (moyenne nationale : 4,8 %). En 2012, ils étaient près de 580 000 à subir une coupure ou une restriction d'électricité ou de gaz pour impayé. Les causes de cette précarité ? Des revenus insuffisants, un habitat mal isolé et des prix de l'énergie qui flambent.

POUR CONTRER LA TENDANCE, de nombreux dispositifs ont été créés : tarifs sociaux pour l'électricité et le gaz, fonds de solidarité pour le logement, rénovation de *[...]*

©SÉBASTIEN LE CLÉZIO

FACE À une consommation d'énergie et des tarifs de vente en hausse, de plus en plus de personnes ont du mal à payer leurs factures.

Chiffres clés

- **4** millions de foyers français en situation de précarité énergétique ;
- **1,7** million de foyers bénéficiaires du tarif de première nécessité (électricité) ;
- **450 000** bénéficiaires du tarif social de solidarité (gaz) ;
- **8** euros : montant de l'aide mensuelle des tarifs sociaux (électricité ou gaz).

/... l'habitat... En avril 2013, la loi Brottes a étendu à 4 millions de foyers le nombre de bénéficiaires potentiels du TPN. Ils sont seulement 1,7 million aujourd'hui à en bénéficier. Cette loi a également institué une « trêve des coupures » du 1er novembre 2013 au 15 mars 2014.
Dispositif complexe, les tarifs sociaux ne représentent aujourd'hui que 8 euros d'économie mensuelle. Une misère, de l'avis même du médiateur de l'énergie et de l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Dans un récent rapport, celle-ci préconise le doublement de ces tarifs sociaux. Une mesure nécessaire mais insuffisante, concède l'Ademe, qui préconise la création d'un bouclier énergétique. Soit par le biais d'une tarification progressive (voir interview ci-dessous), soit au travers d'un « chèque énergie » étendu à tous les types d'énergies (bois et fioul compris). La loi sur la transition énergétique prévue au printemps va-t-elle donner naissance à ce bouclier tant attendu ? Une chose est sûre : il y a urgence.

SAMY ARCHIMÈDE

À quand des tarifs plus équitables ?

Ex-président d'ATD Quart Monde*, Pierre Saglio plaide pour une nouvelle tarification de l'énergie et pour la création d'un service public de la performance énergétique.

Comment ATD Quart Monde agit-elle contre la précarité énergétique ?

Nous bataillons politiquement pour que l'énergie soit abordable pour tout le monde et de plein droit. Il y a quatre ans, dans un rapport remis à Jean-Louis Borloo, nous préconisions une tarification progressive de l'énergie et plus généralement l'accès de tous aux services essentiels (eau, énergie, transports). Nous travaillons aussi avec EDF et GDF par rapport aux coupures de courant. Ce que nous demandons, c'est une solution de rechange quand les gens ne peuvent plus payer.

Quel serait le principe d'une tarification progressive de l'électricité ?

La tarification progressive repose essentiellement sur deux principes. Premier principe : la tarification de base est fixée à un prix le plus bas possible, afin que tout le monde puisse accéder à une consommation de base. Deuxième principe : l'abonnement facturé par les opérateurs (EDF, GDF-Suez...) est réintroduit dans le prix de base du kWh. Aujourd'hui, le poids de l'abonnement est considérable pour les gens qui ont une faible consommation. Si on réintroduisait le coût de l'abonnement dans le prix de base du kWh, on baisserait le tarif de base pour les faibles consommateurs.

Pourquoi votre proposition n'a-t-elle pas été appliquée ?

Nous avons fait face à un blocage du côté d'EDF et GDF sur la question de l'abonnement. Toucher à l'abonnement, c'est tabou. Or, si vous ne le faites pas, vous ne pouvez pas mettre en œuvre cette tarification progressive. Il y a eu néanmoins deux changements importants qui vont dans le bon sens. D'abord, le gouvernement a rendu automatique l'accès aux tarifs sociaux de l'énergie pour les ménages répondant aux critères. Ensuite, il a élargi à 4 millions le nombre de ménages susceptibles de bénéficier de ces tarifs.

En 2012 vous proposiez, dans un manifeste, la création d'un véritable service public de la performance énergétique. Avec quel objectif ?

L'énergie étant vitale, nous pensons qu'il est sain d'avoir un service indépendant des distributeurs d'énergie qui veille à ce que tout le monde y ait accès et que l'effort financier de chacun soit conforme à ses possibilités et à ses besoins. La politique d'aide au logement n'est pas définie par les bailleurs. Pour l'énergie, ça devrait être pareil.

* L'association a publié en septembre 2013 *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*, éd. de l'Atelier-éd. Quart Monde).

Dans le rétro

Il était en service dans les années 60. Lui, c'est le camion Hotchkiss PL50 logoté EDF-GDF et sa nacelle élévatrice (le tout à échelle 1/43e). Commande par courrier au club Miniateg43, 235, rue de l'Étang, 69440 Saint-Laurent-d'Agny ou sur miniateg43.fr

Découverte et détente en Bigorre

© CHARLES CRIÉ/CCAS

DU 26/01 AU 02/02

À deux pas de l'Espagne, un petit village traditionnel très animé : Saint-Lary-Soulan. Le «spot» pyrénéen du sport et des loisirs nature. Le temps de découvrir le patrimoine montagnard franco-espagnol et/ou de se détendre dans les eaux thermales bienfaisantes de quatre stations alentour.

Escapade francilienne

Déambuler dans les rues de Paris, passer d'une rive à l'autre, découvrir un musée, puis se reposer en sillonnant la ville en bus panoramique et voir tout de haut. Un programme riche et du temps libre pour découvrir d'autres lieux selon vos envies.

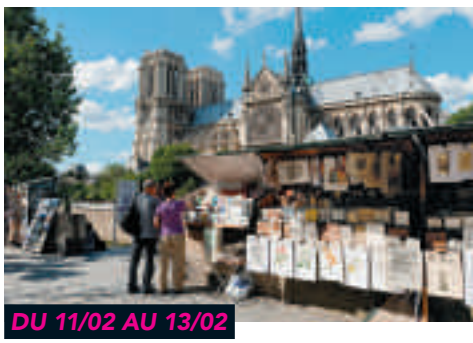

© BERTRAND DE CAMARET/CCAS

DU 11/02 AU 13/02

Pensez-y !

Vous avez jusqu'au 15 février pour commander votre catalogue *Vacances adultes été-automne 2014* (sur ccas.fr à partir de votre espace bénéficiaires). Dès le début du mois de février, vous pouvez aussi le retrouver dans vos lieux de proximité : SLVie et CMCAS.

La Corse entre mer et montagne

© PHILIPPE MARINI/CCAS

DU 23/02 AU 02/03

Le cadre : en dehors de la saison touristique, une Corse sauvage, où les montagnes surplombent la mer. Oursinade sur la plage, pique-nique de figatelli au bord d'une rivière, balade au marché d'Ajaccio… le tout placé sous le signe de la randonnée pédestre. Insolite et inoubliable.

Financo
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

Commencez l'année en toute sérénité

TAEG fixe à partir de (1)

2,80 %

Pour vous, un Prêt Personnel Projets souple et adaptable

- A partir de **2,80 %** TAEG fixe (1)
- De **1 500 €** à **30 000 €** remboursables sur **12** à **60 mois**
- Pas de frais de dossier
- Votre argent disponible sous 48 H (2)

Montant emprunté	Durée de remboursement	Mensualités hors assurance facultative	TAEG fixe(1) hors assurance facultative	Montant total dû par l'emprunteur
4 000 €	12 mois	339,14 €	2,80 %	4 069,68 €
8 000 €	24 mois	348,87 €	4,16 %	8 372,88 €
10 000 €	36 mois	297,73 €	4,41 %	10 718,28 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour réaliser votre simulation, c'est simple et rapide:

Contactez votre conseiller Financo au :

0 800 201 202

(appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00
et le samedi de 9h00 à 16h00

Connectez-vous sur :

www.ccas.fr

1/ cliquez sur l'onglet Mes Prêts.
2/ Faites votre simulation et votre demande en ligne !

Exemple de prêt personnel projets (hors assurance facultative) : pour un montant total de crédit de 4000 €, remboursable en 12 mensualités de 339,14 € hors assurance facultative. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe 2,80 % (hors assurance facultative). Taux débiteur fixe 2,76 %. Perceptions forfaitaires 0,00 €. Coût total du crédit 69,68 €. Montant total dû par l'emprunteur 4 069,68 €. Première échéance à 60 jours. Durée effective du crédit 13 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Coût de l'assurance facultative (hors garantie perte d'emploi) : 4,80 € par mois en sus de la mensualité et inclus dans l'échéance de remboursement. Contrat d'assurance facultative n° 5013 (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail, Perte d'Emploi) souscrit par Financo auprès des sociétés SURAVENIR et SURAVENIR ASSURANCES, entreprises régies par le code des assurances. Conditions en vigueur au 20/12/2013 et réservée à des crédits d'un montant minimum de 1 500 € à 30 000 € et dont la durée de remboursement varie de 12 à 60 mois. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Financo et après expiration du délai légal de rétractation en vigueur et présentation des justificatifs demandés.
(1) Le TAEG fixe (hors assurance facultative) varie de 2,80 % à 5,41 % en fonction de la durée du crédit. **(2)** Virement sous 48 h en jours ouvrables, dès traitement de votre demande. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Financo et après expiration du délai légal de rétractation et présentation des justificatifs demandés.

Financo, SA au capital de 58000000 €, RCS Brest 338 138 795; siège social: 335 rue Antoine de Saint Exupéry - 29490 Guipavas. Société de courtage d'assurances, n° ORIAS 07 019 193 (vérifiable sur www.orias.fr)

ma ccas sur votre mobile

Profitez d'une expérience plus fluide grâce aux améliorations de navigation et à plus de services avec des fonctionnalités supplémentaires :

Tous les séjours ouverts à la réservation

La localisation des centres de vacances

Les coordonnées des CMCAS

Une communauté de partage de photos

Consultez vos réservations de Séjours Vert et Jeunes

★★★
MÉMORISEZ ET PARTAGEZ VOS SÉJOURS PRÉFÉRÉS

SUIVEZ L'ETAT FINANCIER DE VOS AFFECTATIONS VACANCES

Contactez le RÉSEAU DE PROXIMITÉ

CONSULTEZ LES PLANS DES GARES POUR PARTIR EN COLO

Conservez votre attestation activ!

ACCÉDEZ À PLUS D'INFORMATION SUR VOTRE PROFIL

Récupérez votre mot de passe de connexion oublié

Envoyez et partagez vos photos très facilement

Atteignez l'espace culture et loisirs

Rendez-vous sur cette page :
http://www.ccas.fr/application_mobile.php

activités sociales de l'énergie

comité cmcas